



VOLUME 2

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'AIDE INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

**Engagement envers les
institutions financières**

2023-2024

Le présent volume du rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées aux articles 13 et 14 de la *Loi sur les accords de Bretton Woods* et des accords connexes (*Loi Bretton Woods*) et à l'article 7 de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (*Loi sur la BERD*).

Also available in English under the title Volume 2 of the *Report to Parliament on the Government of Canada's International Assistance 2023-2024 – Engagement with International Financial Institutions*.

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ou autre permission, à moins d'avis contraire. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sauf avec la permission écrite d'Affaires mondiales Canada ou du ministère des Finances Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Affaires mondiales Canada ou le ministère des Finances Canada :

Courrier :

Affaires mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada

Téléphone :

Affaires mondiales Canada :
Au Canada, à l'extérieur de la région de la capitale nationale : 1-800-267-8376 (sans frais)
Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-944-4000

Ministère des Finances Canada :
Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-369-3710

Sites Web : www.international.gc.ca et www.canada.ca/fr/ministere-finances.html

Courriel : info@international.gc.ca et financepublic-financepublique@fin.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2025

N° de catalogue : FR2-28F-PDF



Table des matières

Introduction	3
Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale	4
• Exigences en matière de rapports	5
• Gouvernance et représentation	5
• Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2023-2024	8
• Objectifs et résultats des investissements des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale	11
• Acquisitions de la Banque mondiale au Canada	12
• Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	19
Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international	26
• Gouvernance et représentation	27
• Ressources, prêts et développement des capacités du FMI	29
• Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	35
Section C : Participation du Canada aux opérations de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	46
• Exigences en matière de rapports	46
• Gouvernance et représentation	46
• Avantages de l'adhésion à la BERD	49



Introduction

Le volume 2 du *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2023-2024* donne de l'information sur les engagements du Canada envers les trois institutions financières internationales (IFI) : le Groupe de la Banque mondiale ([section A](#)), le Fonds monétaire international ([section B](#)) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ([section C](#)). Cette information répond à diverses exigences au titre de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Loi de Bretton Woods) et de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD).

Les IFI fournissent une aide financière et technique aux gouvernements de pays en développement, et dans certains cas à des acteurs du secteur privé de ces pays, pour favoriser la réduction de la pauvreté et le développement économique à long terme. Ces investissements couvrent un vaste éventail de secteurs : l'éducation, la santé, l'administration publique, les infrastructures, le développement des secteurs financier et privé, l'agriculture et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Certaines IFI, dont le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, soutiennent également les pays en développement en offrant des conseils stratégiques, des services de recherche et d'analyse et des activités de développement des capacités.

Le Canada fournit des contributions de base pour soutenir les opérations et les activités des IFI, ainsi que des fonds pour des projets particuliers. Le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques des IFI et en surveille les activités financières grâce à sa participation aux conseils des gouverneurs et aux conseils d'administration, ces derniers étant responsables des décisions quotidiennes. Le Canada participe également aux travaux de divers comités internes et engage un dialogue constructif avec les autres actionnaires.

Pour établir une orientation stratégique à son engagement auprès des IFI, le Canada élabore des objectifs clés qui s'inspirent de son engagement à l'égard du multilatéralisme, de la politique étrangère et des priorités de développement, ainsi que des principes généraux de bonne gouvernance.



Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale

La mission du Groupe de la Banque mondiale (GBM) est d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030 et de stimuler la prospérité commune sur une planète vivable par une croissance et un développement économiques inclusifs et durables. Le Canada est un membre fondateur du GBM, qui compte 189 pays membres, et occupe un siège permanent au conseil d'administration composé de 25 membres. L'administrateur canadien représente un groupe de pays qui comprend l'Irlande et onze pays des Caraïbes membres du Commonwealth. La plus importante contribution annuelle du Canada à la Banque mondiale est versée à l'Association internationale de développement (IDA), le fonds concessionnel de la Banque qui accorde des prêts à faible taux d'intérêt ou des subventions aux pays membres les plus pauvres. Le Canada est le sixième donateur en importance à ce fonds depuis sa création en 1960 et a versé à ce jour 14,5 milliards de dollars américains à l'IDA.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le GBM a fourni près de 122,9 milliards de dollars américains de financement à 90 pays pour faire face aux crises multiples et communes auxquelles sont confrontés les pays en développement, dont la crise alimentaire et énergétique mondiale résultant de l'invasion non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine. L'augmentation du fardeau de la dette, l'inflation, les conflits et les effets de plus en plus graves des changements climatiques et de la perte de biodiversité mettent en péril les progrès accomplis dans l'éradication de l'extrême pauvreté et le renforcement de la prospérité commune. Au cours de la période visée, le GBM a accru son soutien aux efforts visant à réduire les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets, le financement de la lutte contre les changements climatiques atteignant un niveau record de 29,4 milliards de dollars américains, soit 40 % du financement total. Le GBM a également accéléré la production des rapports nationaux sur le climat et le développement, qui servent à conseiller les gouvernements sur les mesures à prendre pour s'adapter aux pires effets climatiques et les atténuer. Le GBM a réalisé d'importants progrès en vue d'arrimer ses opérations de financement aux objectifs de l'Accord de Paris à compter du 1^{er} juillet 2023. De plus, le GBM continue de collaborer avec ses partenaires pour veiller à ce que les pays soient mieux préparés à d'éventuelles pandémies grâce à des systèmes de santé plus solides et à un meilleur accès au financement, notamment par l'intermédiaire du Fonds de lutte contre les pandémies, qui dispose d'un soutien de 50 millions de dollars du Canada.

À l'automne 2022, le GBM a entamé un important effort de réforme pour faire évoluer son énoncé de mission, son modèle opérationnel et sa capacité financière afin de mieux répondre aux défis auxquels sont confrontés les pays en développement. Cet effort met notamment davantage l'accent sur les défis mondiaux, comme les changements climatiques, la perte de biodiversité, les pandémies, la fragilité, les conflits et la violence. Le Canada soutient fermement l'évolution du GBM et la nouvelle mission de la Banque, soit de « mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser la prospérité sur une planète vivable », laquelle correspond à ses priorités en matière de développement international. Le GBM a également pris des mesures importantes pour optimiser son bilan afin de maximiser son influence sur le développement et de générer les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Lors des assemblées du printemps 2023, les gouverneurs ont approuvé de nouvelles mesures visant à augmenter la capacité financière du GBM d'environ 50 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Le Canada a été l'un des principaux défenseurs de ces efforts, qui cadrent avec les recommandations de l'examen indépendant du G20 des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (BMD). Le pays encourage également le GBM à envisager d'autres mesures pour se doter de capacités financières supplémentaires afin de soutenir les pays en développement.



Exigences en matière de rapports

La *Loi de Bretton Woods*, qui est entrée en vigueur en 1985, régit la participation du Canada auprès des institutions créées en application des Accords de Bretton Woods, à savoir le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Les institutions de Bretton Woods sont, pour le Canada, d'importants intermédiaires de prestation de l'aide internationale et de soutien à la stabilité économique et financière mondiale.

Aux termes des articles 13 et 14 de la *Loi de Bretton Woods*, le ministre des Finances doit déposer au Parlement un rapport annuel contenant un résumé général des opérations visées par cette loi et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, ainsi que les communiqués publiés par le comité directeur de chaque institution. Les sections A et B du présent volume répondent à ces exigences en matière de rapports.

Pour en savoir plus, consulter la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes](#).

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est régi par ses pays membres. Chacun d'eux détient des actions d'organismes qui constituent le Groupe. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Le Canada est au nombre des 10 plus importants actionnaires du GBM. Depuis la création de la Banque mondiale en 1945, le Canada a souscrit 9,2 milliards de dollars américains au capital de la BIRD, de la SFI et de l'AMGI; il a en outre versé 14,5 milliards de dollars américains à l'IDA (voir le tableau 1).

Cette participation confère actuellement au Canada de 2,5 % à 3,45 % des voix au sein des différentes institutions de la Banque. À la Banque, le nombre de voix d'un pays est fonction du nombre d'actions qu'il détient. Un petit nombre de voix de base est aussi réparti également entre tous les membres.

**Tableau 1 : Souscriptions cumulatives du Canada au capital, juin 2023
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)**

Description	BIRD	IDA	SFI	AMGI
Souscriptions au capital et contributions	8 499,3	14 470,50 ¹	796,1 ²	56,5

¹ Il s'agit des contributions cumulatives du Canada à l'IDA.

² Bien que les paiements cumulatifs du Canada à la SFI s'élèvent à 305,7 millions de dollars américains, le Canada détient 796,1 millions de dollars américains au titre du capital des actionnaires par suite de la conversion des bénéfices non répartis des membres en capital d'apport.



Tableau 1 : Souscriptions cumulatives du Canada au capital, juin 2023
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Description	BIRD	IDA	SFI	AMGI
Montant versé au titre des souscriptions et contributions	619,5	14 470,50	305,7	10,7
Montant non versé au titre des souscriptions et contributions, mais tributaire des besoins futurs en capital	7 879,8	–	–	45,8
Part des souscriptions ou des contributions (%)	2,6	4,6	3,5	3,0
Part des voix (%)	2,5	2,7	3,3	2,5

Des renseignements sur l'exercice 2023-2024 du GBM (du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024) sont fournis dans les [états financiers](#) de chaque entité (en anglais). Pour en savoir plus sur le rendement du GBM, consulter sa [page Web des résultats](#).

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Les pays membres nomment chacun un gouverneur pour les représenter au Conseil des gouverneurs, qui constitue la plus haute instance du GBM. Les gouverneurs sont responsables des grandes décisions institutionnelles comme l'adhésion et la suspension de membres, le relèvement ou la réduction du capital-actions autorisé de la Banque, la détermination de la distribution du revenu net, de même que l'examen des états financiers et des budgets. La gouverneure du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était l'ancienne vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Au cours de la période visée par le présent rapport, la gouverneure suppléante du GBM était l'ancienne sous-ministre du Développement international du Canada, Leslie MacLean. L'actuel sous-ministre du Développement international du Canada, Chris MacLennan, a été désigné gouverneur suppléant le 10 octobre 2023.

Le Canada au Conseil d'administration

Les gouverneurs délèguent la gestion courante de l'organisation à 25 administrateurs à temps plein, en poste au siège du GBM, à Washington. Les administrateurs sont nommés pour deux ans. Ils représentent chacun un groupe de pays, lequel peut inclure plus d'un membre. Le Canada détient l'un de ces 25 sièges; il représente un groupe de pays composé également de l'Irlande et de 11 pays des Caraïbes. L'administrateur reçoit des conseils de représentants des gouvernements du groupe de pays au sujet des questions abordées par le Conseil d'administration. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'administratrice représentant le Canada au GBM était Katharine Rechico, qui a été nommée en février 2022.

Les décisions du Conseil d'administration sont habituellement le fruit d'un consensus. Lors des votes officiels, le nombre relatif de voix de chaque administrateur dépend du nombre d'actions détenues par le groupe de pays qu'il représente. D'autres renseignements sur le bureau de l'administratrice représentant le Canada se trouvent sur le [site Web de la Banque mondiale](#) (en anglais).

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez consulter la [page Web du Conseil des administrateurs](#) du GBM.



Le Canada au Comité du développement

Vu l'ampleur de la participation du Canada au capital-actions, le gouverneur canadien siège également au Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI. Ce comité se réunit deux fois l'an, soit lors des assemblées du printemps et des assemblées annuelles qui ont lieu à l'automne. Le Comité du développement est un forum de niveau ministériel du GBM et du FMI chargé de la recherche de consensus intergouvernementaux sur les questions liées au développement et les ressources financières nécessaires à la promotion du développement économique dans les pays en développement.

En 2023-2024, le gouverneur canadien a déposé deux déclarations du Comité du développement au nom du groupe de pays dont fait partie le Canada, en octobre 2023 et en avril 2024. Les déclarations du gouverneur ont mis en lumière les priorités du Canada au sein du GBM, notamment la poursuite de la réforme visant à optimiser la capacité financière de la Banque et à renforcer sa capacité à répondre aux enjeux mondiaux comme les changements climatiques. Les déclarations ont également souligné le soutien du Canada envers l'Ukraine et à l'égard d'autres priorités comme la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité et l'égalité des genres. Les déclarations de tous les gouverneurs se trouvent sur la [page Web du Comité du développement](#).



Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2023-2024

Le Canada est un important donateur au GBM. En 2023-2024, il a versé les contributions suivantes déclarées à titre d'aide au développement officielle du Canada :

Contribution de l'IDA : don de 486,9 millions de dollars

L'IDA est l'une des plus importantes sources d'aide pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 sont en Afrique. Conformément aux priorités du Canada en matière d'aide internationale, les opérations financées par l'IDA portent notamment sur l'éducation primaire, les services de santé de base ainsi que l'eau potable et l'assainissement. La 20^e reconstitution de l'IDA, l'IDA-20, couvre la période de juillet 2022 à juin 2025 et porte sur des domaines qui reflètent les nouveaux défis, regroupés sous cinq thèmes particuliers, à savoir le capital humain; le changement climatique; le genre et le développement; la fragilité, les conflits et la violence, et les emplois et la transformation économique, de même que sous quatre questions transversales, notamment la gouvernance et les institutions; la préparation aux situations d'urgence, la dette et les technologies. L'IDA offre aux pays des prêts à faible taux d'intérêt, des prêts sans intérêt et des subventions en fonction du niveau de revenu de chaque pays et des résultats obtenus dans la gestion de leur économie et de leurs projets actuels avec l'IDA.

Au cours de la période visée par le rapport, le Canada a versé une contribution de 486,9 millions de dollars, conformément au montant convenu à la 20^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-20). Ces contributions appuient les efforts de l'IDA visant à accroître l'efficacité de l'aide, à financer de grands projets régionaux comme des projets d'infrastructure et à fournir une aide spéciale à des États fragiles, tout en veillant à éviter que l'endettement des pays atteigne un niveau insoutenable.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale : 51,8 millions de dollars

Dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), la Banque mondiale, le FMI et le Fonds africain de développement (FAD) ont accepté d'annuler la totalité de la dette admissible des pays pauvres très endettés. Au sommet du G8 tenu en 2005 à Gleneagles, au Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays donateurs ont convenu de dédommager intégralement, pour le compte de pays pauvres, la Banque mondiale, le FMI et le FAD pour les dettes qu'ils ont annulées, de façon à ne pas nuire à la capacité de ces institutions de fournir une nouvelle aide financière aux pays à faible revenu. L'engagement total du Canada pour la période de 50 ans de l'IADM se chiffre à 2,5 milliards de dollars répartis en paiements annuels. L'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'IADM a considérablement réduit le fardeau de la dette dans les pays bénéficiaires. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Canada a versé 31,2 millions de dollars à la Banque mondiale et 20,7 millions de dollars au FAD pour un total de 51,8 millions de dollars aux fins de l'IADM.

Fonds fiduciaires et fonds d'intermédiation financière du Groupe de la Banque mondiale : 462,27 millions de dollars

Les fonds fiduciaires et les fonds d'intermédiation financière (FIF) du Groupe de la Banque mondiale constituent des instruments efficaces pour l'acheminement du financement accordé par les donateurs de manière à s'attaquer aux grands problèmes stratégiques de développement à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. Plus particulièrement, ces fonds mobilisent du financement bancaire pour la réalisation de programmes de développement, notamment à la suite de catastrophes et de conflits. Ils permettent également aux donateurs



et aux bailleurs de fonds du secteur privé qui financent des opérations de développement de s'associer à la Banque, conformément aux objectifs d'harmonisation. Ils renforcent la capacité de travailler dans des domaines novateurs et permettent à leur personnel de collaborer avec les organisations de la société civile. Les fonds fiduciaires peuvent être alimentés par un seul ou plusieurs donateurs. Le Canada contribue à ces deux types de fonds, en privilégiant toutefois les fonds fiduciaires à donateurs multiples. Les FIF permettent à la communauté internationale de répondre de manière directe et coordonnée aux priorités mondiales (p. ex. pandémies, changements climatiques et enjeux de sécurité alimentaire). Les FIF reposent souvent sur des mécanismes de financement et de gouvernance novateurs ainsi que sur des structures souples, ce qui permet de recueillir des fonds auprès de multiples sources souveraines et privées.

La participation du Canada au GBM reflète l'importance particulière accordée aux volets suivants :

- la Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui place l'autonomisation des femmes et des filles au centre de ses efforts de développement;
- les pays les plus pauvres et ceux en situation de fragilité et de conflits;
- des biens publics mondiaux tels que la santé et l'atténuation des changements climatiques;
- les opérations menées dans divers pays.

Affaires mondiales Canada gère la relation du Canada avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de fonds fiduciaires et de FIF. Le tableau 2 répertorie les décaissements d'Affaires mondiales Canada en faveur des fonds fiduciaires et des FIF en 2023-2024.

Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires et FIF du GBM, 2023-2024

Fonds fiduciaire/FIF	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024 (millions de dollars)
Sources Affaires mondiales Canada, statistiques du dirigeant principal des finances	
Afrique	
Projet de filet de sécurité productif et d'emplois en zones urbaines (Éthiopie)	25,38
Projet de renforcement du filet de sécurité adaptatif (Éthiopie)	10,33
Programme pour les résultats : Investissement dans les soins de santé primaires (Ghana)	15,0
Paysages résilients et moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie	5,5
GIRL/Innovation en matière de genre et apprentissage régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest	4,0
Gestion des impacts sociaux du changement climatique en Afrique du Sud	2,82



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires et FIF du GBM, 2023-2024

Fonds fiduciaire/FIF	Décaissements effectués entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024 (millions de dollars)
Gestion des impacts sociaux du changement climatique et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en Afrique du Sud	1,78
Financement innovant pour les femmes entrepreneures en Éthiopie	0,38
Assistance technique pour le programme de réforme de l'Éthiopie	0,25
Améliorer l'accès aux marchés pour les agriculteurs de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest – Suivi	0,05
Asie	
Financement du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan 2020-2024	10,51
Planification et budgétisation sensibles au genre en Indonésie	2,3
Programme Océans pour la prospérité – Indonésie	2,0
Fonds d'affectation spéciale pour la normalisation de Bangsamoro aux Philippines	0,3
Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la prolifération dans la région indo-pacifique	1,01
Initiatives mondiales	
Fonds-cadre mondial pour la biodiversité	150,0
Fond de promotion de l'égalité des genres, de la résilience, des opportunités et de l'inclusion dans le monde	100,0
Fonds d'investissement climatique – Initiative pour la transition accélérée du charbon	80,0
Mécanisme de financement mondial (GFF) pour les femmes, les enfants et les adolescents 2021-2025	50,0
Projet d'innovation féministe en matière de suivi et d'évaluation (FIME)	0,5
Total	462,27
<i>Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.</i>	



Objectifs et résultats des investissements du Canada dans les fonds fiduciaires et FIF du Groupe de la Banque mondiale

Alors que le Canada continue de participer aux opérations du GBM par l'intermédiaire d'accords de fonds fiduciaires et de FIF, l'efficacité de ces partenariats est évaluée afin de veiller à ce que les résultats voulus au chapitre du développement soient obtenus. Voici certaines initiatives dans lesquelles le Canada a investi au cours de la période visée par le présent rapport :

- Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (FCMB)
- Projet de filet de sécurité productif et d'emplois en zones urbaines (Éthiopie)
- Programme pour les résultats : Investissement dans les soins de santé primaires (Ghana)

En août 2023, le Canada a annoncé qu'il verserait 200 millions de dollars au Fonds-cadre mondial pour la biodiversité, qui a été approuvé par les parties en décembre 2022 à Montréal lors de la 15^e Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique. Le FCMB fait partie du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), un FIF qui sert de mécanisme financier à plusieurs conventions sur l'environnement. Le FCMB est conçu pour mobiliser rapidement de nouvelles ressources et les distribuer aux pays en développement afin de soutenir leurs efforts visant à freiner et inverser la perte de biodiversité. De plus, le nouveau fonds comporte trois innovations essentielles : soutenir les initiatives locales et autochtones de protection et de conservation de la biodiversité, en consacrant jusqu'à 20 % des programmes à des projets qui appuient ces initiatives; distribuer 25 % du financement par l'intermédiaire d'institutions financières internationales, un moyen essentiel d'accroître les ressources, grâce à la participation du secteur privé, et de garantir la cohérence des politiques; et accorder la priorité à 39 % des ressources du fonds pour soutenir les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés.

En 2023-2024, le Canada a versé 25,4 M\$ au projet de filet de sécurité productif et d'emplois en zones urbaines, qui vise à renforcer la croissance inclusive et à développer les zones urbaines en Éthiopie. Ce projet soutient les efforts du gouvernement éthiopien pour améliorer les revenus des ménages pauvres ciblés et mettre en place un mécanisme de filet de sécurité urbain. Le projet vise à réduire la pauvreté extrême et l'insécurité alimentaire chez les personnes pauvres en zones urbaines. Le projet prévoit des transferts en espèces aux bénéficiaires qui travaillent à des projets de travaux publics, fait la promotion de l'apprentissage et de l'emploi chez les jeunes et établit un lien entre les bénéficiaires et les services gouvernementaux comme l'assurance-maladie. Le projet vise à aider 1,7 million de personnes (60 % de femmes) dans les zones urbaines, y compris des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés, en améliorant les revenus dans les centres urbains de l'Éthiopie. En 2024, le projet de filet de sécurité productif et d'emplois en zones urbaines a entraîné une hausse des revenus, amélioré les commodités urbaines et renforcé le bien-être global dans les centres urbains d'environ 22 %. Une formation sur les compétences en matière de moyens de subsistance a été dispensée à 152 077 bénéficiaires (65 % de femmes). Plus de 770 397 personnes déplacées à l'intérieur du pays ont bénéficié d'une aide sous forme de transferts monétaires. Plus de 78 000 jeunes ont participé à un programme d'acquisition de compétences pratiques et plus de 42 000 jeunes (70 % de femmes) ont pu participer à des stages. Soixante-dix pour cent des jeunes qui ont terminé un stage se sont trouvé un emploi. Plus de 160 478 (63 % de femmes) bénéficiaires âgés et malades reçoivent des transferts monétaires mensuels et 85 % d'entre eux reçoivent des services sociaux de base (santé, éducation, soutien psychosocial, etc.). Sur les 13 360 sans-abri soutenus par le projet, 91,4 % ont été réintégrés dans leur famille et leur collectivité.



En 2023-2024, le Canada a versé 15 millions de dollars au Programme pour les résultats : Investissement dans les soins de santé primaires en vue d'aider le Ghana à atteindre ses objectifs dans ce domaine, ce qui permettra d'améliorer la santé des Ghanéens, en particulier des adolescentes et adolescents. Les responsables du programme cherchent à y parvenir en renforçant les systèmes gouvernementaux existants et en renforçant la capacité du système de santé publique au niveau national, infranational et communautaire. En avril 2024, il a été déterminé que 358 réseaux d'établissements de santé recevraient du soutien pour améliorer leur collaboration à l'égard de la prestation de soins de santé primaires de qualité; des documents préparatoires comme des normes pour ces réseaux ont été élaborés. De plus, 12 politiques doivent être soumises au ministère de la Santé aux fins de vérification, dont les politiques sur les normes de pratique, le financement de la santé, les protocoles sur les soins néonataux et les soins d'urgence de base, la planification familiale, la santé des adolescents et les maladies non transmissibles. Les normes mondiales révisées en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence ont été intégrées aux normes nationales. Grâce à ce projet, plus de 25 millions de Ghanéens ont reçu des services essentiels en matière de santé, de nutrition et de population, et 844 404 accouchements ont été effectués par des sages-femmes compétentes. Il y a également eu une augmentation annuelle de 191 244 acceptants de planification familiale et une hausse annuelle de 522 101 adolescents qui utilisent les services de santé dans les sous-districts et les communautés.

Acquisitions de la Banque mondiale au Canada

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) collabore étroitement avec les entreprises canadiennes pour rehausser la connaissance et la recherche de possibilités d'approvisionnement multisectorielles auprès des IFI. Le SDC a des bureaux de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI). Le BLIFI de Washington aide les entreprises à accéder aux possibilités d'approvisionnement du GBM. Compte tenu des données accessibles, la présente section tient compte des contrats attribués dans le cadre des achats opérationnels de la Banque mondiale seulement et ne comprend pas de renseignements concernant les sous-traitants. Elle ne contient pas non plus de renseignements sur les contrats attribués à des filiales d'entreprises canadiennes dont le siège social est situé à l'extérieur du Canada.

Tableau 3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada³
(en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
Remarque : D'après les données du GBM en date du 10 janvier 2024.	
2007-2008	61,4
2008-2009	51,6
2009-2010	80,0

³ Il s'agit d'entreprises ou des particuliers qui déclarent être établis au Canada. Cette liste ne comprend pas nécessairement les contrats obtenus par les filiales à l'étranger d'entreprises canadiennes, ou les contrats pour lesquels l'entreprise/le particulier canadien a agi comme sous-traitant.



Tableau 3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada³
(en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
2010-2011	49,8
2011-2012	31,2
2012-2013	177,6
2013-2014	105,5
2014-2015	47,1
2015-2016	27,1
2016-2017	46,5
2017-2018	30,1
2018-2019	36,4
2019-2020	26,4
2020-2021	37,7
2021-2022	25,5
2022-2023	42,6
2023-2024	31,3

Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2023-2024
(en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Remarque : D'après les données du GBM en date du 10 janvier 2024. L'exercice de la Banque mondiale s'étend du 1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.			
ABDILLAH I APTIDON GOMBOR	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	27 000,00 \$
ANDY KIM	Transport	Sélection de l'expert-conseil individuel	193 375,00 \$
AUDEL CUNNINGHAM	Secteur financier; Industrie, commerce et services	Sélection de l'expert-conseil individuel	36 000,00 \$
C2D SERVICES	Éducation; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	188 502,20 \$
CANCHAM	Administration publique; Industrie, commerce et services	Sélection directe	119 425,50 \$



**Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2023-2024
(en dollars américains)**

CIDE (CONSORTIUM INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION)	Éducation; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	151 546,50 \$
CIMA INTERNATIONAL	Agriculture; Industrie, commerce et services	Sélection directe	204 121,70 \$
COLIN MILLETTE	Administration publique; Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	74 776,30 \$
CONSORTIUM MSI CANADA & AFRIQUE JURIDIQUE, CONSEIL ET FISCAL	Information et communication; Secteur financier; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	50 000,00 \$
CPCS	Transport	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	74 000,00 \$
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection directe	889 820,00 \$
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection directe	223 758,50 \$
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection directe	101 693,60 \$
CPCS TRANSCOM LTD	Administration publique; Secteur financier	Sélection fondée sur la qualité	564 685,00 \$
D ^R ANNIE SAVARD	Éducation	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	177 509,60 \$
DUNN PIERRE BARNETT & CO	Éducation; Protection sociale	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	145 550,00 \$
DUNN PIERRE BARNETT & CO	Éducation	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	145 550,00 \$
EDWARD BANKA GARIBA	Protection sociale	Sélection de l'expert-conseil individuel	62 900,00 \$
ELAN CRÉATION GRAPHIQUE	Conception graphique	Sélection directe	131,20 \$
EMDADUL HAQUE M. ENG., PMP, P.ENG., MBA	Information et communication; Transport	Sélection de l'expert-conseil individuel	331 902,10 \$



**Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2023-2024
(en dollars américains)**

ESG PARTNERS INC.	Secteur financier	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	86 945,00 \$
FERNANDO CARTWRIGHT	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	6 614,40 \$
FERNANDO CARTWRIGHT	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	4 134,00 \$
FREEBALANCE INC	Administration publique; Information et communication	Demande de soumissions	4 482 093,40 \$
GROUPEMENT EXP INTERNATIONAL SERVICES INC. & IRAF	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	427 011,70 \$
GROUPEMENT PROCAD-ERCE-EXP	Agriculture; Administration publique;	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	6 816 655,90 \$
ORGANISATION DES NORMES EN SANTÉ (HSO) AVEC AGREMENT CANADA	Santé	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	94 684,00 \$
HEDIEH ALVAN	Administration publique; Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets; Industrie, commerce et services	Sélection directe	2 062,30 \$
INTEGRATED GOVERNANCE SOLUTIONS INC.	Agriculture; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	78 820,00 \$
JAWWAD RASHID	Éducation; Protection sociale	Sélection de l'expert-conseil individuel	259 574,50 \$
JOSEPH-TONINO NZAKIMUENA	Secteur financier; Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	100 638,00 \$
JULIAN DOUGLAS	Agriculture; Industrie, commerce et services	Sélection directe	8 636,00 \$
K-LINE INTERNATIONAL (CANADA) LIMITED	Énergie et extraction	Demande de soumissions	2 678 614,00 \$
LAKKHANA TASAKA	Administration publique	Sélection de l'expert-conseil individuel	34 735,60 \$
LEA INTERNATIONAL LIMITED	Transport	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	700 213,90 \$
LOULIA ZAKREVSKAIA	Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	119 649,30 \$



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2023-2024 (en dollars américains)

MARTIN PRATT	Agriculture	Sélection directe	10 636,00 \$
MRV ENERGIE CONSEILS INC.	Énergie et extraction	Sélection directe	215 904,80 \$
MUSTAFA IQBAL AZAM	Transport	Sélection de l'expert-conseil individuel	371 634,00 \$
MUSTAFA IQBAL AZAM	Transport; Industrie, commerce et services	Sélection de l'expert-conseil individuel	245 584,20 \$
PETER RAE	Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	131 012,00 \$
PHILIPPE JOANNERT	Éducation	Sélection directe	149 480,00 \$
PROFESSEUR ANNIE SAVARD	Éducation	Sélection de l'expert-conseil individuel	48 179,40 \$
PRZEMYSŁAW ZIELINSKI		Sélection de l'expert-conseil individuel	90 000,00 \$
RAVI VENKATARAMAN	Éducation; Santé; Protection sociale	Sélection de l'expert-conseil individuel	65 496,00 \$
ROBERT STEWART PROUTY	Éducation	Sélection directe	47 786,00 \$
ROBERT ULRIC	Agriculture	Sélection de l'expert-conseil individuel	59 910,00 \$
SANTE MONDE (EX CCISD)	Information et communication; Santé	Sélection directe	718 425,00 \$
SETYM INTERNATIONAL	Administration publique; Éducation; Secteur financier	Sélection directe	118 000,00 \$
SETYM INTERNATIONAL	Transport	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	62 405,90 \$
SG GROUP CONSULTANTS	Énergie et extraction	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	34 886,40 \$
SG GROUP CONSULTANTS	Énergie et extraction	Sélection directe	27 400,00 \$
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL SDI CANADA	Information et communication; Santé; Protection sociale	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	60 000,00 \$
SOCIÉTÉ DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	Agriculture	Sélection directe	121 098,70 \$



**Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2023-2024
(en dollars américains)**

SOCIÉTÉ DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	Santé	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	107 555,40 \$
SOGEMA TECHNOLOGIES	Administration publique	Demande de soumissions	7 693 988,80 \$
STÉPHANE ST-PIERRE	Énergie et extraction	Sélection de l'expert-conseil individuel	125 759,90 \$
STATISTIQUE CANADA	Secteur public	Sélection directe	51 836,50 \$
STEEVE DAVIAU	Agriculture; Administration publique;	Sélection de l'expert-conseil individuel	58 000,00 \$
TAREK KAMAL	Information et communication; Secteur financier; Industrie, commerce et services	Sélection de l'expert-conseil individuel	97 015,00 \$
UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	Agriculture; Transport; Industrie, commerce et services	Sélection directe	215 000,00 \$
UNIVERSALIA MANAGEMENT GROUP LIMITED, CANADA	Administration publique;	Sélection fondée sur les compétences de l'expert-conseil	294 900,00 \$
UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	Agriculture	Sélection directe	133 212,20 \$
WATERLUTION - A WATER LEARNING EXPERIENCE	Agriculture; Transport; Industrie, commerce et services	Sélection directe	266 000,00 \$
ZEINAB AHMED HOUSSEIN	Agriculture; Administration publique;	Sélection de l'expert-conseil individuel	21 956,30 \$



Les institutions financières canadiennes et le Groupe de la Banque mondiale

Les institutions financières canadiennes collaborent aussi activement avec le Groupe de la Banque mondiale (GBM) à titre d'arrangeurs et de financiers de premier plan pour les émissions d'obligations, reliant les marchés financiers canadiens et les institutions financières canadiennes au programme mondial de développement. Voici plusieurs transactions récentes qui illustrent le rôle important que les institutions financières canadiennes ont joué :

- En septembre 2023, la Banque mondiale a émis une obligation de développement durable de 500 millions de dollars américains liée au taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR). **BMO Marchés des capitaux**, la **Financière Banque Nationale** et HSBC ont agi à titre de gestionnaires principaux pour la transaction.
- En septembre 2023, la Banque mondiale a émis une obligation de développement durable de 1,0 milliard de dollars canadiens sur sept ans. Le produit de l'émission de cette obligation soutiendra les travaux de la BIRD à l'égard d'enjeux comme les changements climatiques, la biodiversité et l'égalité des genres. Cette émission a été dirigée conjointement par la **CIBC**, **RBC Marchés des capitaux**, la **Financière Banque Nationale** et la **Banque Scotia**.
- En avril 2023, la Société financière internationale (SFI) a émis une obligation sociale de 500 millions de dollars canadiens sur cinq ans pour des investissements durables soutenant les entrepreneures et les ménages à faible revenu ayant besoin de services essentiels. Cette émission de la SFI a été dirigée conjointement par la **Banque de Montréal**, la **CIBC** et la **Banque TD**.



Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Réunions du printemps de 2024 de la Banque mondiale et du FMI : Déclaration du président du Comité du développement

Le 12 avril 2023

|

1. En octobre dernier, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) a été invité à préparer une feuille de route sur l'évolution afin d'améliorer sa capacité à répondre aux crises simultanées qui annulent les gains durement acquis en matière de développement. Cet exercice comprenait un examen de sa vision et de sa mission, de son modèle opérationnel et de ses capacités financières pour mettre fin à l'extrême pauvreté, stimuler une prospérité commune, relever les défis à l'échelle mondiale et réaliser les objectifs de développement durable (ODD). À notre réunion d'aujourd'hui, les membres du Comité du développement ont fait le point sur ce travail. Les gouverneurs ont salué l'ambition et les progrès réalisés à ce jour, et ils s'attendent à d'autres travaux constructifs pour franchir les étapes importantes d'ici leur réunion d'octobre à Marrakech. Ils s'attendent à ce que le conseil des administrateurs et la direction du Groupe de la Banque mondiale mettent au point un plan de travail qui engloberait les mesures détaillées à prendre.

2. Les membres ont félicité la direction et le personnel du Groupe de la Banque mondiale d'avoir réagi à grande échelle aux crises imprévues, avec des hausses historiques en financement du développement qui soutient la lutte contre la pauvreté. Le Groupe de la Banque mondiale a fourni un montant record de 330 milliards de dollars au cours des trois derniers exercices financiers et demi. Il a également été le plus important fournisseur mondial de financement de l'action climatique aux pays en développement au cours de cette période, soit près de 90 milliards de dollars, et il a présenté son plan d'harmonisation avec l'Accord de Paris. Les gouverneurs ont reconnu que les programmes du GBM ont contribué aux interventions d'urgence et à la résilience à long terme; ont stimulé une croissance inclusive et durable; ont soutenu la stabilité macroéconomique et financière; ont réglé des questions relatives à l'accès à l'eau et à l'énergie; se sont attaqués à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition; ont fourni de l'aide pour la préparation et l'intervention en cas de pandémie, y compris des fournitures médicales et des vaccins; ont élargi la protection sociale pour les personnes pauvres et les personnes vulnérables; ont renforcé les systèmes d'éducation; ont favorisé la création d'emplois et le développement du secteur privé; ont aidé des pays à s'attaquer aux problèmes de transparence et de viabilité de la dette; et ont favorisé l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Ils ont demandé au Groupe de la Banque mondiale de poursuivre ces efforts tout en maintenant les normes et en réaffirmant son engagement à atteindre les ODD. Pour ce qui est de l'avenir, les membres se réjouissent du soutien accru pour la nature et la biodiversité ainsi que pour d'autres défis environnementaux. Ils attendent également avec intérêt la mise à jour de la stratégie en matière d'égalité sur le plan du genre et l'examen à mi-parcours de la stratégie sur la fragilité, les conflits et la violence.

3. La plupart des membres du Comité du développement ont reconnu que l'invasion de l'Ukraine par la Russie continue d'avoir des conséquences humanitaires majeures en plus de nuire à l'économie mondiale. Ils condamnent fermement le conflit et demandent qu'un soutien économique soit apporté de façon continue à l'Ukraine et aux autres pays touchés par la guerre. Ils ont également salué la révision de l'évaluation rapide des dommages et des besoins entreprise par la Banque en coopération avec les autorités ukrainiennes, la Commission européenne et les Nations Unies, et ont appelé à l'apport d'un soutien continu par la Banque et d'autres partenaires au développement, notamment pour les besoins de reprise hâtive (estimés à 14 milliards de dollars américains) et les besoins des pays les plus



pauvres touchés par la guerre. Différentes évaluations de la situation et d'autres points de vue ont été exprimés.

4. La vision du Groupe de la Banque mondiale est de créer un monde sans pauvreté. Ses objectifs, qui consistent à mettre fin à l'extrême pauvreté et à favoriser une prospérité pour tous, demeureront au cœur de cette vision et de ses travaux. Pour progresser vers l'atteinte de ces objectifs, il faut mettre davantage l'accent sur la durabilité, la résilience et l'inclusivité, en s'appuyant sur des mesures et des cibles pertinentes. Les gouverneurs se sont montrés favorables aux discussions sur la mise à jour provisoire de l'énoncé de mission du Groupe de la Banque mondiale et anticipent sa finalisation.

5. Les membres du Comité du développement ont accueilli favorablement les améliorations proposées du modèle opérationnel du Groupe de la Banque mondiale en vue de mettre en œuvre sa mission évolutive, ce qui devrait renforcer le service offert à l'ensemble des clients. Cet objectif porte sur la mobilisation des clients, les instruments, les mesures incitatives et l'accès à des ressources concessionnelles, y compris par l'intermédiaire de fonds intermédiaires financiers (FIF) et de fonds fiduciaires. L'objectif porte également sur la mobilisation de fonds supplémentaires pour le développement et l'approche en « cascade ». Les membres ont accueilli favorablement les propositions visant à renforcer le modèle de prise en charge locale et de participation des pays par une analyse plus solide, notamment au moyen de diagnostics nationaux, régionaux et mondiaux; d'un soutien intégré des connaissances; d'une orientation accrue sur les résultats et du renforcement des capacités; de la mise à jour des fiches de performance; et de nouveaux instruments de financement axés sur les résultats. Ils ont appelé à un renforcement de la proposition de valeur pour les pays à revenu intermédiaire et à une attention renouvelée à l'égard des pays à faible revenu, des petits États et des pays en situation de fragilité, de conflit et de violence. Ils attendent également d'en apprendre plus sur les propositions concrètes relatives aux incitatifs financiers et non financiers pour les pays, les unités et le personnel, et ont suggéré la poursuite des travaux d'élaboration des programmes prioritaires mondiaux proposés, axés sur des critères de sélection clairs.

6. Les gouverneurs attendent avec intérêt des options pour une approche renforcée concernant la préparation et l'intervention en cas de crise, notamment des instruments conditionnels pour répondre aux besoins de financement d'urgence. Ils ont lancé un appel à propositions afin d'approfondir les partenariats stratégiques, de renforcer les approches régionales et de renforcer davantage la mise en œuvre de l'approche d'un Groupe de la Banque mondiale unifié, avec une mobilisation stratégique et renforcée en amont. Les membres ont appelé à des approches ambitieuses et intégrées à l'échelle du GBM pour accroître le capital privé, faciliter l'investissement et tirer parti du rôle du secteur public, tout en améliorant l'environnement commercial. Ils ont souligné le rôle de la mobilisation des ressources nationales et demandé à la direction du Groupe de la Banque mondiale d'établir des engagements ambitieux dans ce domaine. Les gouverneurs ont donné leur appui aux discussions sur les moyens de mobiliser et d'allouer efficacement des ressources concessionnelles, notamment en utilisant les réserves existantes de financements concessionnels dans les opérations du Groupe de la Banque mondiale. Ils attendent également avec intérêt la poursuite des discussions sur les moyens de tirer parti des points forts du Groupe de la Banque mondiale, soit : le modèle de participation des pays; l'approche d'un Groupe de la Banque mondiale unifié; une forte présence dans les pays; la création et la diffusion de connaissances à l'échelle mondiale; et les partenariats, notamment avec le FMI et d'autres banques multilatérales de développement, le système des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et le secteur privé.

7. Les membres sont déterminés à faire en sorte que le Groupe de la Banque mondiale dispose d'une capacité financière suffisante pour relever les défis du développement et soutenir sa mission élargie. Ils ont fermement réaffirmé leur engagement à renforcer la capacité financière du Groupe, notamment par une révision du ratio minimum des prêts aux



fonds propres de la BIRD à 19 %, un projet pilote de fonds propres hybrides pour les investisseurs des marchés financiers et un programme bilatéral de garantie à grande échelle. Les membres du Comité du développement s'attendent à ce que de nouvelles informations soient communiquées aux administrateurs sur la mise en œuvre de ces initiatives, qui pourraient représenter jusqu'à 50 milliards de dollars de capacité de financement au cours des dix prochaines années. Ils ont accepté d'examiner une proposition visant à supprimer la limite de prêt statutaire des Statuts. Les membres attendent avec intérêt la poursuite des travaux visant à explorer les autres recommandations tirées de l'examen du cadre d'adéquation des fonds propres, tout en maintenant les cotes « triple A », le traitement des créanciers privilégiés et la viabilité financière à long terme. Cela comprend le fait de faciliter l'accès à la base de données sur les risques des marchés émergents pour les investisseurs privés; l'exploration d'une plateforme de garantie des portefeuilles des actionnaires; l'optimisation de l'utilisation des FIF, des fonds fiduciaires et du cofinancement; l'optimisation du bilan pour l'IDA; l'élaboration d'options pour le renforcement de la valeur du capital sujet à appel et la mobilisation de capitaux hybrides auprès des actionnaires; et l'exploration de la possibilité d'un transfert volontaire des droits de tirage spéciaux (DTS). Reconnaisant l'impact des multiples crises sur les pays les plus pauvres, ils ont exprimé leur ferme soutien à la protection des ressources de l'IDA et envisageront la création d'un mécanisme de réponse aux crises pour l'IDA. Les membres ont réitéré l'importance de poursuivre les transferts de revenus de la BIRD à l'IDA et d'éviter d'alourdir le fardeau des pays emprunteurs. Ils discuteront plus à fond et examineront les options pour renforcer la capacité financière de la BIRD d'ici la réunion de Marrakech et par la suite.

8. Les gouverneurs ont reconnu les pertes de vie tragiques et la destruction généralisée causées par les catastrophes naturelles, et plus récemment par les séismes en Turquie et en Syrie. Ils ont exprimé leurs plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées. Les membres ont été rassurés de voir l'intervention humanitaire rapide de la communauté internationale en cas de catastrophes naturelles dévastatrices et ont salué les évaluations par la Banque des dommages et des besoins, qui ont permis d'orienter l'intervention en Syrie et de fournir un soutien opportun et ciblé pour le redressement et la reconstruction de la Turquie.

9. Les membres du Comité du développement ont exprimé leur profonde reconnaissance à M. David Malpass pour son leadership solide et inébranlable au sein du Groupe de la Banque mondiale pendant une période historiquement difficile, notamment une augmentation sans précédent de l'aide octroyée en réponse aux multiples crises ayant des répercussions sur les résultats mondiaux en matière de développement. Ils apprécient son engagement à l'égard de la mission du Groupe, ses objectifs stratégiques et les résultats en matière de développement au niveau des pays. Ils ont également salué son soutien au personnel, ainsi que son solide leadership, qui a rendu possibles les nombreuses réalisations importantes qu'il a accomplies dans le cadre de son mandat. Les gouverneurs lui ont souhaité tout le succès possible dans ses projets futurs. Ils attendent avec intérêt la conclusion du processus de sélection du prochain président ou de la prochaine présidente du Groupe de la Banque mondiale.

10. Le Comité du développement a réitéré son appel en faveur d'une coopération internationale accrue et d'un renforcement du multilatéralisme afin de préserver l'intégration économique mondiale.

11. La prochaine réunion du Comité du développement est prévue pour octobre 2023, à Marrakech, au Maroc.



Réunions annuelles de 2023 de la Banque mondiale et du FMI : Déclaration du président du Comité du développement

Le 12 octobre 2023

1. Les membres ont exprimé leur solidarité à l'égard du peuple marocain et libyen et de leurs autorités, et offert leurs sincères condoléances aux familles des victimes du séisme et des inondations. Ils ont appelé les partenaires internationaux, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), à fournir l'aide nécessaire aux efforts de reconstruction. Ils ont exprimé leur profonde reconnaissance au gouvernement du Maroc pour avoir accueilli les réunions annuelles dans ces circonstances difficiles.

2. Le Comité du développement a reconnu que le monde est confronté à de formidables défis en matière de développement, amplifiés par les multiples crises mondiales qui ont frappé le plus durement les personnes les plus vulnérables. Ces crises bouleversent des décennies de progrès en matière de développement durablement acquis, et la communauté du développement doit réagir collectivement pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD), éliminer la pauvreté, stimuler une prospérité commune et relever les défis mondiaux. Les membres ont encouragé les institutions financières internationales (IFI) à travailler de concert avec les Nations Unies, les décideurs et les partenaires publics et privés pour atteindre les ODD, aider à faire en sorte que les avantages d'une croissance économique durable soient répartis équitablement et axer les efforts sur l'aide aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde. Ils ont indiqué que le temps presse.

3. Les gouverneurs ont approuvé la nouvelle vision de la Banque mondiale, soit de créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable. Ils ont également approuvé sa nouvelle mission, qui consiste à mettre fin à la pauvreté extrême et à favoriser une prospérité partagée sur une planète vivable en renforçant l'inclusion, la résilience et la durabilité. Cette vision et cette mission sous-tendent un nouveau guide qui renfermera des solutions visant à soutenir les priorités des pays et à relever les défis mondiaux interreliés, ce qui favorisera un développement massif, et ce, rapidement et à grande échelle.

4. Le Comité du développement a été encouragé par les progrès substantiels réalisés dans le cadre de la feuille de route pour l'évolution de la Banque mondiale, qui ont permis de renforcer le modèle opérationnel et financier de la Banque et d'améliorer son modèle axé sur les pays; cela comprend un accord relatif à huit défis mondiaux et la capacité de prêt supplémentaire de 50 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. En tenant compte des recommandations de l'examen du cadre d'adéquation des fonds propres, ils ont accueilli favorablement la réduction à 19 % du ratio minimum des prêts aux fonds propres; le retrait de la limite de prêt statutaire des Statuts de la BIRD; et le relèvement des plafonds des garanties bilatérales des actionnaires. Les membres ont reconnu que la participation des actionnaires à la plateforme de garantie des portefeuilles, qui garantit une protection contre le défaut de paiement des États souverains, et à l'instrument de capitaux hybrides, renforcera davantage la capacité de financement de la BIRD. Ils ont noté que des ressources supplémentaires seront également mobilisées dans le cadre du projet pilote d'émission de titres hybrides sur le marché. Les membres ont salué d'autres propositions visant à accroître la mobilisation de capitaux privés, notamment par l'intermédiaire de la SFI et de l'AMGI, l'amélioration des diagnostics du secteur privé et le lancement du Laboratoire de l'investissement privé. Ils ont également accueilli favorablement les propositions visant à accroître la mobilisation des ressources nationales, notamment par le biais des nouveaux examens des finances publiques. Les membres ont reconnu le travail continu de la Banque en matière de préparation, d'intervention et de reprise en situation de crise, y compris le lancement des clauses de dette résiliente aux changements climatiques pour les emprunteurs les plus vulnérables. Ils ont également soutenu l'engagement de la Banque



mondiale à renforcer les partenariats pour aider à relever les défis en matière de développement.

5. Après Marrakech, d'autres travaux sont nécessaires pour mener à bien ces réformes ambitieuses, qui pourraient accroître davantage la capacité de financement et la capacité opérationnelle de la Banque mondiale pour qu'elle améliore ses activités et devienne une banque plus grande et plus efficace. Cela comprend l'augmentation des ressources privées et publiques, ainsi qu'une utilisation plus efficace des connaissances. Les membres attendent la mise au point de la nouvelle fiche de performance de la Banque mondiale afin d'inciter la prise de mesures à grande échelle en vue d'obtenir des résultats mesurables conformes à la nouvelle vision et à la nouvelle mission. Ils se réjouissent à l'idée de poursuivre le développement des programmes sur les défis mondiaux. Les membres ont reconnu l'impact transformateur de l'autonomisation des femmes et des filles, en convenant que la prochaine phase de la feuille de route sur l'évolution doit mettre davantage l'accent sur le rôle que joue la Banque en vue de favoriser les progrès en matière d'égalité entre les genres et de développement humain. Ils se réjouissent des progrès réalisés en ce qui concerne le renforcement de la participation des clients dans le cadre du partenariat-pays, ainsi que l'engagement à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à stimuler les investissements du secteur privé. Tout en accordant la priorité à l'utilisation de financement concessionnel pour les pays de l'IDA, ils attendent avec intérêt un cadre de mesures incitatives fiscales, y compris un traitement de faveur pour que les pays de la BIRD puissent s'attaquer aux défis mondiaux, notamment par le biais du Fonds pour les biens publics mondiaux, sur la base de principes d'attribution clairs élaborés lors des réunions du printemps de 2024. Les membres ont appelé la Banque mondiale à envisager une collaboration accrue avec les fonds fiduciaires et les fonds intermédiaires financiers (FIF) afin d'optimiser l'utilisation des ressources concessionnelles. Ils ont également soutenu les efforts visant à améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles afin d'accroître la rapidité, la portée et la qualité de la mise en œuvre pour mieux servir tous les clients, en gérant les risques de manière proactive grâce aux normes environnementales, sociales et fiduciaires robustes de la Banque et à ses mécanismes en matière de responsabilisation. Les membres s'attendent à ce que le nouveau Pacte pour le savoir au service de l'action, une fois élaboré, facilite la création, la diffusion et l'utilisation des connaissances en vue d'obtenir des résultats en matière de développement. En outre, ils ont appelé la Banque mondiale à travailler avec d'autres banques multilatérales de développement afin d'établir la base de données sur les risques des marchés émergents 2.0 en tant qu'entité autonome.

6. Les membres ont reconnu l'importance de renforcer l'IDA et la nécessité pour la communauté internationale d'appuyer l'ambitieux cycle de reconstitution IDA-21 qui renforcera le soutien aux pays de l'IDA. Ils attendent avec intérêt l'examen à mi-parcours de l'IDA-20 en décembre. Ils ont appelé les donateurs actuels et les nouveaux donateurs à faire un don dans le cadre du Mécanisme de financement en cas de crise Plus de l'IDA d'ici la fin de l'année civile et ont félicité tous les donateurs qui l'ont déjà fait.

7. Les gouverneurs ont recommandé d'approfondir l'exploration des options en vue de renforcer la capacité de financement de la BIRD. Ils ont également appelé à poursuivre les travaux concernant les personnes et la culture, en harmonisant les mesures incitatives avec les réformes en matière d'évolution et en évaluant les répercussions des propositions sur les budgets et la dotation. Ils s'attendent à une mise à jour sur la mise en œuvre de la feuille de route sur l'évolution d'ici avril 2024. Les membres ont indiqué que pour relever ces défis, il faudra une banque améliorée et plus grande, qui exerce ses activités comme une Banque mondiale unifiée.

8. Les membres ont salué la récente déclaration commune du président de la Banque mondiale et de la directrice générale du FMI sur le renforcement de la collaboration entre la Banque et le Fonds. Ils ont également salué le renforcement des partenariats avec les fonds fiduciaires et les fonds intermédiaires fiduciaires, ainsi qu'avec le système des Nations Unies,



en lançant la charte de partenariat. Ils ont salué le partenariat avec la Banque interaméricaine de développement pour améliorer la collaboration et obtenir de meilleurs résultats. Ils se réjouissent à l'idée d'établir des partenariats similaires avec les autres banques multilatérales de développement.

9. Les membres ont demandé à la Banque mondiale et au FMI de travailler en étroite collaboration sur la viabilité de la dette. Ils ont reconnu la collaboration entre la Banque mondiale et le FMI, dans le cadre de leurs mandats respectifs, ainsi qu'avec les créanciers du Club de Paris et les créanciers du G20 non-membres du Club de Paris, en vue d'appuyer la mise en œuvre du Cadre commun pour les pays admissibles et de processus ponctuels de restructuration de la dette pour les pays à revenu intermédiaire vulnérables. Ils ont réaffirmé l'importance pour tous les acteurs concernés, y compris les créanciers privés, de conjuguer leurs efforts pour continuer d'œuvrer à l'amélioration de la gestion et de la transparence de la dette.

10. Les gouverneurs ont également appelé la Banque mondiale à renforcer davantage ses activités de mobilisation de ses partenaires et de ses clients et sa collaboration avec eux en vue de les orienter, de leur fournir des réponses et de leur communiquer des connaissances sur des questions telles que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de leurs effets et la biodiversité. À la suite du récent Sommet de Paris, du Sommet africain sur le climat, du Sommet des dirigeants du G20 et des sommets des Nations Unies sur les ODD et le financement pour le développement, ils ont hâte à la prochaine Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui aura lieu en 2023 à Dubaï (COP28).

11. Les membres ont souligné avec une profonde préoccupation l'immense souffrance humaine et les répercussions négatives des guerres et des conflits dans le monde. Ils ont exhorté la Banque à agir de manière décisive, notamment en misant sur son pouvoir rassembleur dans les situations de fragilité, de conflit et de violence dans le monde, conformément à la stratégie connexe de la Banque, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

12. La plupart des membres du Comité du développement ont appuyé le libellé suivant de la Déclaration des chefs d'État du G20 à New Delhi sur la planète, les concitoyens, la paix et la prospérité :

13. Nous prenons note avec une profonde préoccupation des souffrances humaines immenses et des conséquences néfastes des guerres et des conflits dans le monde entier.

14. En ce qui concerne la guerre en Ukraine, tout en rappelant les discussions tenues à Bali, nous avons réaffirmé la position de nos pays et les résolutions adoptées au Conseil de sécurité de l'ONU et à l'Assemblée générale de l'ONU (A/RES/ES-11/1 et A/RES/ES-11/6) et souligné que tous les États doivent agir conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies dans sa totalité. Dans l'esprit de cette charte, tous les États doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force pour obtenir une acquisition territoriale contre l'intégrité territoriale et la souveraineté ou l'indépendance politique de tout État. L'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires est inadmissible.

15. Tout en réaffirmant que le G20 est le principal forum de coopération économique internationale et tout en reconnaissant que le G20 n'est pas un organe chargé de résoudre des problèmes géopolitiques et sécuritaires, nous observons que ces problèmes peuvent avoir des conséquences notables pour l'économie mondiale.

16. Nous avons souligné les souffrances humaines découlant de la guerre en Ukraine et ses répercussions négatives supplémentaires sur la sécurité alimentaire et énergétique mondiale, les chaînes d'approvisionnement, la stabilité macrofinancière, l'inflation et la croissance, qui ont compliqué le cadre d'action des pays, en particulier les pays en développement et les



pays les moins avancés qui ne se sont pas encore remis de la pandémie de COVID-19 et des perturbations économiques qui ont freiné les progrès vers la réalisation des ODD. Des évaluations de la situation et des points de vue différents ont été exprimés.

17. Nous saluons les efforts de la Turquie et les accords d'Istanbul signés grâce aux bons offices de l'ONU, qui se composent du mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux et de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens (initiative de la mer Noire), et appelons à leur mise en œuvre intégrale, rapide et effective pour assurer la livraison immédiate et sans entrave de céréales, de denrées alimentaires et d'engrais/d'intrants depuis la Fédération de Russie et l'Ukraine. Ceci est nécessaire pour répondre à la demande dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en particulier ceux d'Afrique.

18. Dans ce contexte, tout en soulignant combien il est important de maintenir la sécurité alimentaire et énergétique, nous avons appelé à la cessation des destructions militaires et d'autres attaques contre les infrastructures importantes. Nous avons en outre exprimé notre profonde préoccupation face aux effets dommageables des conflits sur la sécurité des populations civiles, car ils exacerbent les fragilités et vulnérabilités socioéconomiques existantes et entravent toute action humanitaire efficace.

19. Nous appelons l'ensemble des États à faire respecter les principes du droit international, y compris l'intégrité et la souveraineté territoriales, le droit humanitaire international et le système multilatéral qui protège la paix et la stabilité. Le règlement pacifique des conflits, les efforts visant à résoudre les crises ainsi que la diplomatie et le dialogue, sont essentiels. Nous unissons nos efforts pour faire face aux effets dommageables de la guerre sur l'économie mondiale et accueillons favorablement toutes les initiatives pertinentes et constructives en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine qui respecte l'ensemble des buts et principes de la Charte des Nations Unies afin de favoriser des relations pacifiques et amicales entre les nations dans un esprit « une planète, une famille, un avenir ».

20. L'époque d'aujourd'hui ne doit pas être celle de la guerre.

21. La prochaine réunion du Comité du développement devrait se tenir en avril 2024, à Washington.



Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) est l'institution multilatérale centrale du système financier international. Son rôle consiste à fournir une surveillance économique mondiale, une aide au renforcement des capacités et une aide financière aux pays qui connaissent des déséquilibres externes insoutenables et des difficultés économiques connexes.

Depuis 1945, le Canada, l'un des 29 signataires des statuts initiaux du FMI, est un membre central et influent de cette institution. Le FMI a depuis pris de l'ampleur et compte maintenant 191 États membres, soit la presque totalité des pays du monde. Le Canada participe à tous les aspects de la gouvernance et des opérations du FMI et collabore avec ses partenaires internationaux pour s'assurer que le FMI s'acquitte efficacement de son mandat. Une économie mondiale saine et stable crée plus d'emplois pour les Canadiens, favorise la stabilité des prix des biens et des services et rehausse notre niveau de vie.

Avec l'appui du Canada, le FMI a pris un certain nombre de mesures pour soutenir l'Ukraine face à l'invasion injustifiable et illégale de la Russie :

- En avril 2022, le FMI a créé un nouveau compte administré pour l'Ukraine, dont le Canada s'est fait le champion. Ce compte permet aux pays membres du FMI de fournir un soutien financier bilatéral flexible directement au gouvernement ukrainien. Le Canada, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont tous apporté une aide importante à l'Ukraine au moyen de cet outil jusqu'à présent. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Canada a versé 2 milliards de dollars à l'Ukraine par l'entremise de ce compte.
- Le FMI a créé un guichet « chocs alimentaires » afin de permettre à l'Ukraine et aux autres pays admissibles qui souffrent d'une hausse importante des prix des aliments en raison de l'invasion russe d'avoir accès à un financement d'urgence supplémentaire. Ce guichet a permis à l'Ukraine de recevoir 1,3 milliard de dollars américains du FMI. D'autres pays touchés, notamment en Afrique et dans les Amériques, comme le Malawi, le Soudan du Sud et Haïti, ont également reçu du financement grâce à ce guichet. Le 30 juin 2023, le conseil d'administration du FMI a approuvé la prolongation du guichet jusqu'à la fin de mars 2024.
- Le 31 mars 2023, le FMI a approuvé un programme de soutien de 15,3 milliards de dollars américains pour l'Ukraine qui s'étendra sur quatre ans. Ce programme est resté sur la bonne voie, l'Ukraine ayant terminé avec succès trois examens et reçu des versements totalisant environ 2,7 milliards de dollars américains au cours de la période visée.

Cette réponse du FMI prouve que la communauté internationale prête main-forte à l'Ukraine et aide son gouvernement à soutenir les opérations gouvernementales, et à continuer de fournir des services essentiels. Le Canada a été et demeurera un ardent défenseur de l'Ukraine au sein du FMI.

Le FMI a également fourni des conseils stratégiques et de l'aide technique à ses membres pour les aider à régler des problèmes urgents comme la gestion de la trésorerie, la supervision financière, la cybersécurité et la gouvernance économique. Ces activités ont contribué à stabiliser l'économie mondiale et favoriseront une reprise plus forte, plus durable et plus inclusive après la COVID-19.

À la suite de l'allocation historique de DTS d'une valeur de 650 milliards de dollars américains en 2021, le Canada et d'autres chefs d'État du G7 et du G20 ont convenu d'accroître l'incidence de cette allocation en s'engageant à attribuer l'équivalent de 100 milliards de dollars américains aux pays vulnérables et à faible revenu. Alors que le



Canada s'était initialement engagé à attribuer 20 % de son allocation de DTS, il a non seulement atteint son objectif d'attribution, mais il l'a aussi dépassé. Le montant total acheminé a représenté environ 60 % de l'allocation de DTS du Canada pour 2021, ce qui comprend un apport total de plus de 4,7 milliards de dollars acheminés vers les principaux fonds fiduciaires du FMI (le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance [FFRPC] et le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité [fonds fiduciaire RD]).

Gouvernance et représentation

Part des voix détenues par le Canada

Les parts des voix détenues par les pays membres sont en grande partie basées sur leur poids économique global relatif et leur ouverture au commerce international. Le Canada détient 2,22 % des voix du FMI, ce qui le classe au 11^e rang des membres pour la période visée par le présent rapport.

**Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI
(pourcentage du total des votes)**

Rang	Pays	Part (%)
1	États-Unis	16,49
2	Japon	6,14
3	Chine	6,08
4	Allemagne	5,31
5	France	4,03
6	Royaume-Uni	4,03
7	Italie	3,02
8	Inde	2,63
9	Fédération de Russie	2,59
10	Brésil	2,22
11	Canada	2,22
12	Arabie Saoudite	2,01
13	Espagne	1,92
14	Mexique	1,80
15	Pays-Bas	1,76
16	Corée	1,73
17	Australie	1,33
18	Belgique	1,30
19	Suisse	1,17



**Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI
(pourcentage du total des votes)**

Rang	Pays	Part (%)
20	Turquie	0,95

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Le FMI rend compte à ses pays membres par l'intermédiaire de nombreux mécanismes. Le Conseil des gouverneurs, composé d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est le plus haut organe de décision du FMI. Le Conseil des gouverneurs est responsable des décisions institutionnelles les plus importantes requises en vertu des statuts (p. ex. augmenter les quotes-parts, admettre de nouveaux membres et modifier les statuts et les règlements). La gouverneure du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était l'ancienne vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Le poste de gouverneur suppléant du FMI était occupé par Tiff Macklem, gouverneur de la Banque du Canada.

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil des gouverneurs délègue les pouvoirs sur les activités courantes du FMI au Conseil d'administration, qui est présidé par la directrice générale du Fonds, Kristalina Georgieva. Le système de groupes de pays permet aux membres du Conseil d'administration de représenter les 191 pays membres, ce qui facilite les activités quotidiennes.

Le Canada détient l'un de ces sièges et représente un groupe de 12 pays⁴. En combinant tous les membres du groupe de pays qu'il représente, l'administrateur du Canada exerce 3,37 % des voix, ce qui place le groupe de pays au 12^e rang. Vu les contributions financières du Canada et son degré de participation au sein du FMI, c'est un Canadien ou une Canadienne qui a toujours occupé le poste d'administrateur représentant ce groupe de pays. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'administrateur représentant le Canada était Philip John Jennings. L'administrateur est appuyé par une équipe composée de personnel en détachement des pays représentés dans le groupe.

Puisque le Conseil d'administration procède habituellement par consensus, il est rare que ses membres soient appelés à voter. Le Canada contribue à la formulation des propositions stratégiques avant qu'elles soient soumises au Conseil, au moyen de discussions non officielles avec le personnel et la direction ou encore au moyen de consultations avec d'autres administrateurs.

Pour en savoir davantage sur les structures de gouvernance, de représentation et de reddition de comptes du FMI, consulter le [site Web traitant de la structure de gouvernance du FMI](#).

⁴ Outre le Canada, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.



Le Canada au Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le CMFI fournit des conseils et fait rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions monétaires et financières internationales ainsi que sur les nouveaux enjeux d'importance mondiale. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir décisionnel officiel, il joue un rôle important dans l'établissement de l'orientation stratégique du Fonds. La composition du CMFI reflète celle du Conseil d'administration, le ministre des Finances du Canada occupant l'un des sièges à la table du CMFI. Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre des Affaires économiques et de la Transformation numérique, a présidé le CMFI pour la période visée par le présent rapport. Les membres du CMFI se réunissent habituellement deux fois l'an, soit pendant les assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale. Le CMFI produit généralement des communiqués visant à fournir une orientation stratégique et politique au directeur général et au conseil d'administration du FMI. Lorsque les membres du CMFI ne sont pas en mesure de trouver un consensus pour un communiqué, le président du CMFI peut publier une déclaration. Les déclarations de la présidente du CMFI émises durant la période du présent rapport sont présentées ci-dessous et sont également publiées sur le site Web du FMI⁵. Le ministre des Finances du Canada dépose également, lors des assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale, au nom des pays qu'il représente, des déclarations écrites qui décrivent nos priorités collectives pour les activités du Fonds. Les déclarations de nos membres pour la période visée sont présentées ci-dessous et sont également publiées sur le site Web du FMI⁶.

Ressources, prêts et développement des capacités du FMI

Ressources financières du FMI

Les ressources financières du FMI comprennent des ressources permanentes et des ressources temporaires. Les quotes-parts permanentes souscrites par les membres⁷ constituent la principale source de ressources financières du FMI. Ces ressources sont complétées par les nouveaux accords d'emprunt (NAE), des accords d'emprunt multilatéraux renouvelables (auxquels le Canada participe avec 40 autres membres) qui représentent une deuxième ligne de protection pour le FMI. De plus, le FMI a actuellement des accords d'emprunt bilatéraux temporaires avec 42 membres (dont le Canada), qui servent de troisième mécanisme de protection. Dans l'éventualité d'une grave crise économique mondiale, le FMI peut recourir à ces marges de crédit multilatérales et bilatérales après que toutes les autres ressources ont été épuisées. Pour en savoir plus, voir le [site Web sur les emprunts multilatéraux et bilatéraux du FMI](#).

Le 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs du FMI a conclu la 16^e révision générale des quotes-parts et approuvé une augmentation équi-proportionnelle de 50 % des quotes-parts des membres du FMI (sans modifier les quotes-parts individuelles des membres) ainsi qu'une réduction des nouveaux accords d'emprunt. Cette augmentation entrera en vigueur une fois qu'un consentement des membres représentant 85 % du total des droits de vote relativement aux quotes-parts et 90 % du nombre de participants aux nouveaux accords d'emprunt aura été reçu. Après l'entrée en vigueur, les ressources des nouveaux accords d'emprunt seront réduites et les accords d'emprunts bilatéraux seront progressivement éliminés. La nouvelle quote-part du Canada sera de 16,5 milliards de DTS, tandis que le montant des nouveaux accords d'emprunt sera réduit à 6,5 milliards de DTS. Afin de veiller à ce que le FMI dispose des ressources nécessaires dans l'intervalle, les accords d'emprunt

⁵ [Déclaration de la présidente du CMFI](#), 14 avril 2023; [Déclaration de la présidente du CMFI](#), 14 octobre 2023.

⁶ [Déclarations du CMFI par pays](#), 13 avril 2023; [Déclarations du CMFI par pays](#), 14 octobre 2023.

⁷ [Quotes-parts au FMI](#).



bilatéraux ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2027 ou jusqu'à ce que la révision générale des quotes-parts entre en vigueur, selon la première éventualité. De plus, le conseil d'administration du FMI a commencé à discuter avec les participants aux nouveaux accords d'emprunt de la possibilité de prolonger ces accords à compter du 1^{er} janvier 2026, soit au niveau actuel ou au nouveau niveau, selon l'état du consentement des membres.

Alors que les ressources décrites ci-dessus peuvent servir à répondre aux besoins en matière d'ajustement macroéconomique de tout pays membre, le FMI dispose également de fonds fiduciaires permettant l'attribution de prêts concessionnels aux membres les plus pauvres et les plus vulnérables⁸. Le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) est financé à l'aide de contributions sous forme de prêts et de subventions de la part de pays membres comme le Canada ainsi qu'au moyen de revenus de placements du FMI.

De plus, en octobre 2022, le Canada a appuyé la création du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD) du FMI, qui complète la trousse d'outils du Fonds en fournissant un financement abordable à plus long terme aux pays à faible revenu et aux pays à revenu moyen vulnérables afin de relever des défis à long terme (changements climatiques et préparation aux pandémies, etc.). La gouvernance et la structure financière du fonds fiduciaire RD, qui est fondé sur des prêts, sont semblables à la gouvernance et à la structure du FFRPC⁹.

Les opérations financières du FMI se transigent en droits de tirage spéciaux (DTS)¹⁰, un instrument de réserve international créé par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Le tableau 2 résume les ressources financières du FMI, de même que les engagements et la position financière du Canada au Fonds en date du 31 mars 2024. Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le [Rapport annuel du conseil d'administration de 2023 du FMI](#).

Tableau 2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 31 mars 2024 (en milliards)

Description	Total du FMI (DTS)	Engagement du Canada (DTS)	Engagement du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de l'engagement du Canada (DTS)
Sources : FMI : Position financière du Canada dans le fonds ; états financiers du FMI pour 2023 ; unités monétaires par DTS ; activités financières du FMI en 2024 ; calculs du ministère des Finances du Canada.				
Compte des ressources générales				
Quote-part	476	11,0	20,0	3,3

⁸ [Le soutien du FMI aux pays à faible revenu](#) et [Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance \(FFRPC\)](#).

⁹ [Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI](#)

¹⁰ Le DTS est l'unité de compte du FMI. Sa valeur est fondée sur un ensemble de devises comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le renminbi chinois. Les DTS peuvent être échangés contre les monnaies librement utilisables des membres du FMI. Au 28 mars 2024, 1 DTS valait 1,793250 dollar canadien.



Tableau 2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 31 mars 2024 (en milliards)

Description	Total du FMI (DTS)	Engagement du Canada (DTS)	Engagement du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de l'engagement du Canada (DTS)
Nouveaux accords d'emprunt	364	7,7	14,0	0,0
Accords d'emprunt bilatéraux	140	3,5	6,3	0,0
Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC)				
Engagements de prêts en vigueur	25,4 ¹¹	1,5 ¹²	2,7	0,9
Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD)				
Engagements de prêts en vigueur	6,3 ¹⁴	1,4 ¹³	2,4	0,0

Programmes de prêts du FMI

Le FMI met ses ressources à la disposition de ses membres pour les aider à régler des problèmes provisoires au titre de la balance des paiements pendant qu'ils mettent en œuvre des ajustements à la politique économique. Pour fournir cette assistance, le FMI utilise deux types d'accords de prêt : les prêts non concessionnels, qui sont consentis à tous les membres, et les prêts concessionnels consentis aux pays membres à faible revenu et vulnérables admissibles. Les prêts non concessionnels sont financés à même les ressources ordinaires du Fonds, qui sont regroupées dans le Compte des ressources générales (CRG), tandis que les prêts concessionnels sont financés à même le FFRPC. La même approche est adoptée pour le fonds fiduciaire RD.

Accords de prêt

Au cours de la période visée par le présent rapport, le FMI a approuvé neuf nouveaux accords de prêt non concessionnels totalisant 36,7 milliards de DTS (environ 65,8 milliards de dollars). Au 31 mars 2024, on comptait 32 accords non concessionnels actifs au Fonds, avec un engagement total de 124,6 milliards de DTS et un encours de crédit total de

¹¹ Reflète le total des engagements de prêts non décaissés et de l'encours de crédit.

¹² L'engagement de prêt du Canada au titre du FFRPC a été porté à 2,7 milliards de DTS en mars 2024. Sur le montant total, 2,0 milliards de DTS ont été fournis sous la forme d'un engagement de prêt renouvelable et le reste du montant (0,7 milliard de DTS) a été réparti entre les comptes de dépôt et d'investissement du FFRPC.

¹³ L'accord du Canada avec le FMI à l'égard du fonds fiduciaire RD est entré en vigueur le 27 septembre 2022. Sur le montant total, 1,1 milliard de DTS (environ 2 milliards de dollars) ont été fournis sous la forme d'un engagement de prêt renouvelable et le reste du montant a été réparti entre les comptes de dépôt et de réserve du fonds fiduciaire RD.



75,5 milliards de DTS (soit environ 223,4 milliards de dollars et 135,4 milliards de dollars, respectivement).

Le FMI a également approuvé 13 nouveaux accords de prêts concessionnels dans le cadre du FFRPC, pour un montant total de 5,1 milliards de DTS (environ 9,1 milliards de dollars). Au 31 mars 2024, on comptait 32 accords actifs au titre du FFRPC, avec un engagement total de 12,9 milliards de DTS et un encours de crédit total de 15 milliards de DTS (soit environ 23,1 milliards de dollars et 26,9 milliards de dollars, respectivement).

Au cours de la même période, le FMI a approuvé 13 accords au titre du nouveau fonds fiduciaire RD pour un montant total de 3,8 milliards de DTS (environ 6,8 milliards de dollars). Au 31 mars 2024, on comptait 18 accords actifs au titre du fonds fiduciaire RD, avec un engagement total de 6,3 milliards de DTS et un encours de crédit total de 1,5 milliard de DTS (soit environ 11,3 milliards de dollars et 2,3 milliards de dollars, respectivement).

Le tableau 3 présente un résumé des nouveaux accords de prêt du FMI qui ont été approuvés en 2023-2024.

Une liste complète des accords de prêt du FMI, en date du 31 mars 2024, est fournie dans le rapport annuel et sur le [site Web des accords de prêt du FMI](#) (en anglais)¹⁴.

Tableau 3 : Résumé des nouveaux accords de prêt approuvés en 2023-2024

Description	Nombre de nouveaux accords	Taille (milliards de DTS)	Taille (milliards de dollars)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada. Remarques : Le nombre d'accords et la taille totale des programmes peuvent ne pas correspondre, car les chiffres ont été arrondis et le FMI a eu recours à des programmes mixtes qui comprennent des prêts concessionnels et non concessionnels.			
Prêts non concessionnels	9	36,7	65,8
Programme de prêts ordinaire	7	6,2	11,1
Prêts de précaution	2	30,5	54,7
Prêts concessionnels (FFRPC)	13	5,1	9,1
Prêts concessionnels et non concessionnels (fonds fiduciaire RD)	13	3,8	6,8
Total des prêts	35	45,5	81,6

Le Canada appuie résolument les fonds fiduciaires du FMI. Au cours de la période visée par le rapport, le Canada et le FMI ont signé une entente pour un prêt supplémentaire de 700 millions de DTS au titre du FFRPC, ce qui porte l'engagement global du Canada à l'égard du FFRPC à 2,7 milliards de DTS.

¹⁴Des renseignements supplémentaires sont accessibles dans le [rapport hebdomadaire sur les principales statistiques financières](#) (en anglais) du FMI.



Tableau 4a : Accords de prêt actifs du FMI, au 31 mars 2024 – par région	Taille (milliards de DTS)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances Canada.	
Afrique	30,3
Amériques	88,4
Asie	9,9
Europe	15,1
Total	143,7

Tableau 4b : Les cinq principaux emprunteurs du FMI, au 31 mars 2024 – Par type et pays	Taille (milliards de DTS)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances Canada.	
Accords de prêts non concessionnels (CRG)	63,9
Argentine	32,5
Égypte	10,7
Ukraine	9,1
Équateur	5,8
Pakistan	5,8
Accords de prêts concessionnels (FFRPC)	6,7
Ghana	2,1
Congo, RDC	1,4
Kenya	1,2
Soudan	1,0
Ouganda	1,0

Développement des capacités

Depuis plus de 50 ans, le travail de développement des capacités (DC) du FMI a permis aux pays membres d'aider leurs institutions nationales à renforcer leur capacité à favoriser des politiques efficaces qui mènent à une plus grande stabilité et croissance économiques. Les activités du FMI en matière de DC sont financées à la fois sur le plan interne et sur le plan externe. Ces activités représentent environ un tiers du budget total du FMI. Au 30 avril 2024, les dépenses totales pour les conseils techniques directs, la formation axée sur les politiques et l'apprentissage par les pairs s'élevaient à 382 millions de dollars américains pour l'exercice 2024. Pour en savoir plus, consulter la page concernant le [développement des capacités du FMI](#) (en anglais).



Contributions du Canada au développement des capacités

Les partenariats externes permettent au FMI d'intensifier ses efforts de renforcement des capacités pour les membres dans le besoin. Le Canada a toujours été l'un des plus importants contributeurs externes pour les activités de DC du FMI, ayant octroyé environ 119 millions de dollars américains (soit environ 161 millions de dollars canadiens) depuis 2012. Notamment, en octobre 2023, le Canada a annoncé son engagement à renouveler le financement du Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC) du FMI, ce qui lui permettra de réaliser la prochaine phase des travaux visant à soutenir les membres du groupe du Canada au sein du FMI et de la Banque mondiale. Grâce à cette contribution, des pays à revenu faible ou moyen ont pu renforcer leurs capacités dans des domaines comme le fonctionnement du système bancaire central, la gestion des finances publiques, la gestion de la dette, ainsi que le développement et la surveillance du secteur financier. Les activités de DC financées par le Canada sont généralement assurées de trois manières distinctes :

1. Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) : Le FMI a mis en place une approche régionale en matière de prestation de DC. Outre la formation offerte à l'Institut pour le développement des capacités du FMI à Washington, le FMI gère sept instituts régionaux de formation et neuf CRAT situés en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Chine, au Moyen-Orient et dans la région du Pacifique. Au cours des 20 dernières années, le Canada a versé, en tant que principal donateur, près de 67 millions de dollars américains (environ 90,8 millions de dollars) au CARTAC et a annoncé en octobre 2023 un montant supplémentaire de 15 millions de dollars pour appuyer la phase VI des travaux du CARTAC. Le CARTAC offre un renforcement des capacités spécialisé qui est apprécié par les pays et territoires des Caraïbes participants. Ces mesures sont conformes à l'engagement pris par le Canada de soutenir les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page concernant les [centres régionaux de développement des capacités du FMI](#).

2. Initiatives dirigées par les pays : Les pays membres, les autres IFI et les mécanismes de financement des projets du FMI (par exemple les CRAT, les fonds fiduciaires à donateurs multiples et les fiducies propres à chaque pays) peuvent tenir des « sous-comptes » pour les initiatives ciblées d'assistance technique ou conserver une réserve stratégique pour répondre rapidement aux nouvelles priorités. Le Canada tient un sous-compte pour appuyer diverses activités de DC dans les Caraïbes, en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique.

3. Fonds fiduciaires à donateurs multiples : Le FMI gère plusieurs fonds thématiques, notamment le Fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes (BA/FAT), et d'autres fonds visant à améliorer l'accessibilité des données et la gestion de la dette publique, et d'autres dossiers liés à la gestion financière publique. Le Canada soutient également le fonds fiduciaire thématique BA/FAT et le fonds fiduciaire pour la Somalie pour le développement des capacités. Pour en savoir plus, consulter la page concernant les [Fonds thématiques pour le renforcement des capacités](#).

D'autres détails concernant les opérations du FMI, y compris sur ses activités de surveillance, de prêt, de développement des capacités et de gouvernance institutionnelle, se trouvent sur le [site Web du FMI](#).



Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Déclaration de la présidente de la quarante-septième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

le 14 avril 2023

Présidée par Mme Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre des Affaires économiques et de la Transformation numérique

Depuis février 2022, nous constatons les conséquences de plus en plus néfastes de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale. Cette question a été débattue. Nous avons réitéré la position de nos pays telle qu'elle a été exprimée au sein d'autres instances, notamment le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies qui, dans sa résolution ES-11/1 du 2 mars 2022 adoptée à la majorité des voix (141 voix pour, 5 contre, 35 abstentions, 12 absents), déplore dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et exige qu'elle se retire complètement et sans condition du territoire ukrainien. La plupart des pays membres condamnent fermement la guerre en Ukraine et soulignent qu'elle provoque d'immenses souffrances humaines et aggrave les fragilités existantes de l'économie mondiale : elle bride la croissance, accroît l'inflation, perturbe les chaînes d'approvisionnement, fait monter l'insécurité énergétique et alimentaire et intensifie les risques d'instabilité financière. D'autres points de vue ont été exprimés, ainsi que des évaluations différentes de la situation et des sanctions. Conscients que le CMFI n'est pas un organe chargé de résoudre les problèmes de sécurité, nous observons que ces problèmes peuvent avoir des conséquences majeures sur l'économie mondiale.

Il est essentiel de faire respecter le droit international et le système multilatéral qui protège la paix et la stabilité. Cela consiste notamment à défendre tous les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et à respecter le droit humanitaire international, y compris la protection des civils et des infrastructures dans les conflits armés. L'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires est inadmissible. Le règlement pacifique des conflits, les efforts visant à résoudre les crises, ainsi que la diplomatie et le dialogue, sont essentiels. L'époque d'aujourd'hui ne doit pas être celle de la guerre.

Nous présentons nos très sincères condoléances aux habitants de Turquie et de Syrie pour les décès tragiques et les destructions massives provoquées par les séismes dévastateurs de février 2023, ainsi qu'aux populations du Malawi, du Mozambique et de Madagascar pour les pertes humaines et matérielles causées par le cyclone tropical Freddy en février et mars 2023.

1. Les perspectives mondiales sont de plus en plus incertaines. Jusqu'à présent, l'économie mondiale a fait preuve de résilience et les pires prévisions macroéconomiques envisagées à l'automne dernier ne se sont pas concrétisées. Il n'en reste pas moins que les perspectives de croissance restent moroses et que les risques de dégradation ont augmenté. Les chocs successifs, notamment la guerre que la Russie mène en Ukraine, dans le contexte du durcissement des politiques monétaires nécessaire pour faire baisser l'inflation, pèsent sur la reprise et la stabilité macrofinancière, comme l'ont montré récemment les épisodes de tension sur les marchés bancaires et financiers. L'inflation s'est quelque peu modérée, mais les pressions sous-jacentes sur les prix restent tenaces. La vulnérabilité liée à la dette est élevée, tandis que l'insécurité alimentaire et énergétique persiste et frappe en majorité les



pays et les populations précaires. De plus, les inégalités se creusent, les chocs climatiques s'intensifient et les risques de fragmentation s'accroissent.

2. Dans ce contexte mondial marqué par l'incertitude, il est fondamental de prendre des mesures résolues, soigneusement dosées, agiles et adaptées à la situation de chaque pays pour ancrer une reprise durable, préserver la stabilité macroéconomique et la stabilité financière mondiale, aider les groupes vulnérables et renforcer la résilience. Les pouvoirs publics ont rapidement pris des mesures pour que le système bancaire, qui demeure solide et résilient grâce aux réformes mises en œuvre après la crise financière mondiale de 2008-09, inspire davantage confiance. Nos priorités consistent à réduire l'inflation, maintenir la stabilité financière, reconstituer des marges de manœuvre budgétaires tout en renforçant les filets de protection sociale pour protéger les plus vulnérables et stimuler une croissance inclusive à long terme. Conformément à leurs mandats respectifs, les banques centrales demeurent fermement déterminées à stabiliser les prix et faire en sorte que les anticipations d'inflation restent bien ancrées, tout en dosant judicieusement le rythme du resserrement en s'appuyant sur des données et en faisant connaître clairement leurs objectifs. Elles collaboreront étroitement avec les autorités de surveillance et de régulation, tant pour suivre l'évolution du secteur financier que pour déployer, parmi leur panoplie d'instruments, les plus appropriés pour assurer la stabilité financière. De plus, nous nous tenons prêts à déployer des mesures macroprudentielles de protection contre les risques systémiques et, le cas échéant, nous pallierons les carences en matière de données, de supervision et de régulation dans le secteur bancaire, et surtout dans le secteur financier non bancaire, dans lequel il est important de progresser davantage pour remédier aux facteurs de vulnérabilité. La politique budgétaire continuera de réduire l'endettement élevé à moyen terme, selon les besoins. Nous continuerons de protéger les groupes vulnérables des effets de chocs multiples à l'aide de mesures temporaires bien ciblées qui préservent les signaux donnés par les prix tout en assurant la viabilité des finances publiques. Nous veillerons à la cohérence de l'orientation globale de la politique monétaire et budgétaire, en tenant dûment compte du rôle des politiques structurelles pour faciliter les arbitrages, y compris, le cas échéant, par des réformes propices à la croissance visant à renforcer les marchés de l'emploi, améliorer le climat de l'investissement, favoriser la diversification de l'économie et consolider les marchés de l'énergie pour les rendre viables, financièrement abordables et accessibles. Nous réaffirmons nos engagements concernant les taux de change, les déséquilibres mondiaux excessifs et la gouvernance, ainsi que la déclaration sur le système commercial fondé sur des règles que nous avons formulée en avril 2021, qui réitérait notre détermination à éviter les mesures protectionnistes.

3. La coopération internationale et un recours accru au multilatéralisme sont essentiels pour stimuler la croissance mondiale, protéger la stabilité du système monétaire international, s'attaquer aux risques sanitaires persistants et accélérer une action en synergie en faveur d'un avenir écologique, numérique et inclusif. Nous sommes déterminés à œuvrer pour surmonter la crise alimentaire, en préconisant la levée des restrictions au commerce de produits alimentaires et d'engrais, et en encourageant les investissements durables destinés à renforcer la production et les chaînes de valeur agricoles dans les pays vulnérables. En outre, nous continuerons d'aider ces pays à faire face à leurs besoins de financement et aux facteurs de vulnérabilité liés à leur dette. Il est urgent de mobiliser de nouveaux financements concessionnels en faveur des pays à faible revenu. Nous réaffirmons notre ferme détermination à intensifier l'action climatique conformément aux engagements de l'Accord de Paris et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en tenant compte des circonstances propres à chaque pays. Nous espérons que la Conférence des Parties, à sa 28^e réunion (COP28), proposera des mesures très ambitieuses pour procéder en temps opportun à une transition équitable et sans heurts vers un monde à zéro émission nette. Nous aurons recours à des initiatives combinant toutes les mesures efficaces sur le plan des finances publiques, des marchés et de la réglementation, y compris des instruments de politiques publiques efficaces visant à réduire les gaz à effet de



serre tout en aidant les groupes les plus vulnérables. Nous notons la nécessité d'adapter progressivement les marchés et les systèmes énergétiques et de promouvoir le rôle des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, ainsi que de renforcer l'aide sociale en faveur de la transition vers une économie verte et durable. Nous reconnaissons que parallèlement à des politiques climatiques ambitieuses, il est important d'accroître le financement de l'action climatique en mobilisant toutes les sources, y compris l'investissement privé, pour soutenir aussi bien les efforts d'adaptation que les efforts d'atténuation. Nous veillerons à ce que la transformation numérique joue pleinement son rôle pour rendre nos systèmes économiques plus résilients et plus inclusifs, sans négliger les impératifs de cyberrésilience, de protection et de partage des données, d'interopérabilité et de portabilité. Nous œuvrerons en faveur d'un écosystème financier bien conçu de façon à accroître la concurrence et élargir l'accès dans des conditions équitables et transparentes, ce qui peut favoriser l'inclusion financière et les gains de productivité. En outre, nous unirons nos efforts pour rendre les paiements internationaux plus rapides, plus efficaces par rapport à leur coût et plus sûrs, transparents et inclusifs, en prenant en compte la feuille de route du G20 pour améliorer les paiements transfrontaliers. Nous veillerons à ce que l'écosystème des cryptoactifs, y compris les jetons indexés (*stablecoins*), soit étroitement surveillé et soumis à une réglementation, une supervision et un contrôle solides.

4. Nous saluons le plan d'action mondial de la Directrice générale.

5. Nous sommes favorables à l'importance que le FMI accorde, dans ses activités de surveillance, aux conseils adaptés aux pays pour relever les défis actuels, en s'appuyant sur des analyses approfondies. Nous soutenons les conseils et les travaux d'analyse du FMI sur les moyens de remédier aux faiblesses du secteur financier et de maîtriser l'inflation, (notamment pour ce qui concerne les interactions entre politiques monétaire et budgétaire et les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics face aux chocs sur les cours des produits de base), sur les liens d'interdépendance entre les mouvements de capitaux, les mesures de gestion des flux de capitaux et les crises, sur les politiques budgétaires visant à remédier aux niveaux élevés d'endettement, et sur les conséquences de la fragmentation géoéconomique. Compte tenu des turbulences financières survenues récemment et des risques accrus qui pèsent sur la stabilité financière, nous nous félicitons que le FMI s'emploie avec constance à améliorer sa surveillance macrofinancière et s'attache à renforcer son analyse des risques systémiques et ses conseils de politique économique afin d'aider les pays membres à gérer les risques. Nous soutenons également ses travaux en cours visant à mettre en œuvre le cadre stratégique intégré et à aider les pays membres à utiliser de manière avisée les multiples outils à leur disposition pour faire face aux retombées, aux chocs et aux nombreux risques, tout en tenant compte des circonstances propres à chaque pays et en respectant la vue institutionnelle. Nous nous félicitons de l'achèvement récent de la revue du cadre pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance, qui réaffirme le caractère crucial de ses conseils pour renforcer la gouvernance et résoudre les problèmes de corruption qui revêtent une importance critique sur le plan macroéconomique dans des contextes nationaux et transnationaux, et saluons l'importance accordée à la coopération équilibrée avec l'ensemble des pays membres. Nous saluons en outre l'examen du rôle des échanges commerciaux dans les activités du FMI, ainsi que les activités de surveillance supplémentaires portant sur les conséquences de la politique commerciale sur la situation macroéconomique; nous sommes également favorables aux conseils que le FMI prodigue à ses pays membres pour les aider à accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement. Nous attendons avec intérêt l'examen prochain de la stratégie du FMI en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, qui sera consacrée aux moyens de renforcer son soutien aux pays membres, au Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) et aux organismes régionaux de type GAFI, afin de favoriser l'intégrité et la stabilité du système financier international.



6. Le FMI joue un rôle essentiel en apportant une aide financière, y compris à titre de précaution, afin d'aider les pays membres à faire face à des problèmes de balance des paiements. Nous nous félicitons de ce que les pays à faible revenu peuvent compter avec l'appui résolu du FMI en matière d'action publique et de financement, y compris par l'intermédiaire du nouveau guichet temporaire « chocs alimentaires » et des programmes appuyés par le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Nous veillerons à ce que les pays à faible revenu puissent continuer de bénéficier dans les années à venir de l'assistance essentielle que leur fournit le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance pour couvrir leurs besoins croissants. Nous redoublerons d'efforts pour atteindre, d'ici les Assemblées annuelles de 2023, les objectifs de levée de fonds convenus en 2021 pour les dons et prêts au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Il convient de mobiliser ces ressources auprès d'un large éventail de pays membres (y compris par le biais de réaffectations volontaires de droits de tirage spéciaux ou de contributions équivalentes). Nous demandons également au FMI, d'ici les Assemblées annuelles de 2023, de produire une analyse portant sur l'ensemble des modalités possibles pour pérenniser le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance; cette analyse servira de base à la stratégie de financement à moyen terme, fondée sur une juste répartition des charges, qui doit être mise au point dans le cadre de la prochaine revue de ce fonds fiduciaire. Nous saluons également l'approbation des premiers programmes pilotes au titre du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité. Nous ferons en sorte que les engagements soient tenus et nous mobiliserons des contributions supplémentaires au fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité. Nous nous félicitons de la récente décision d'augmenter à titre provisoire les limites d'accès au compte des ressources générales pour mieux aider les pays membres au cours de la période difficile et incertaine que nous traversons. Nous saluons également la souplesse qu'ont apportée les modifications de la politique d'assurances financières du FMI, qui ouvrent la possibilité pour les pays membres en proie à une incertitude exceptionnellement élevée d'accéder aux tranches supérieures de crédit, sous réserve de garanties adéquates; par ailleurs, nous nous félicitons de la clarté des critères, propice à une application équitable de ces dispositions. Nous prenons note des contributions volontaires supplémentaires qui ont été versées au compte administré multi-donneurs du FMI pour faciliter l'assistance financière bilatérale en faveur de l'Ukraine. Nous attendons avec intérêt les prochaines revues concernant les facilités de précaution, les limites d'accès au titre des instruments de financement d'urgence, et l'impact du guichet « chocs alimentaires », ainsi que la revue intermédiaire du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, prévue pour avril 2024. Nous attendons également avec intérêt le rapport ex post sur l'utilisation des droits de tirage spéciaux suite à l'allocation générale de 2021, notamment pour ce qui concerne l'impact sur les réserves des pays membres et la conformité avec les principes de transparence et de responsabilité.

7. Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons la réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul; par ailleurs, nous veillerons à ce que les quotes-parts jouent un rôle de premier plan dans les ressources financières du FMI, le tout d'ici au 15 décembre 2023. Dans ce contexte, nous préconisons de maintenir l'enveloppe financière actuelle du FMI, à tout le moins. De plus, nous accueillons favorablement le quatrième rapport d'avancement remis au conseil des gouverneurs et hâterons nos délibérations pour obtenir des avancées notables, d'ici notre prochaine réunion, pour ce qui concerne l'achèvement de la révision dans une approche d'ensemble.

8. Nous considérons de manière favorable la manière dont le FMI collabore avec ses partenaires pour surmonter les difficultés d'endettement actuelles. Nous soutenons les travaux que le FMI mène avec la Banque mondiale en vue de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre du cadre commun du G20, qui consiste à traiter les dettes au cas par cas, en



temps utile et de manière prévisible, organisée et coordonnée. Nous nous félicitons des travaux que le FMI poursuit avec la Banque mondiale pour améliorer le processus de partage d'information avec les créanciers, notamment pour ce qui concerne les données qui servent de base aux analyses de viabilité de la dette, sous réserve d'engagements de confidentialité et de règles de gouvernance institutionnelle. En prolongeant la dynamique impulsée par l'accord sur le traitement de la dette du Tchad au titre du cadre commun du G20, nous appelons à la conclusion rapide d'un traitement de la dette de la Zambie. Nous espérons la formation rapide du comité des créanciers officiels pour le Ghana, et comptons bien qu'il œuvrera à fournir des assurances financières dans les meilleurs délais. Nous appelons de nos vœux des avancées dans le traitement de la dette de l'Éthiopie, dans le cadre d'un possible programme appuyé par le FMI. Compte tenu de la multiplication des facteurs de vulnérabilité dans les pays à revenu intermédiaire, il est essentiel que la communauté internationale trouve des moyens de favoriser une meilleure coordination entre créanciers à des fins de restructuration de dette. Nous nous félicitons des garanties financières qui ont ouvert la voie à l'approbation d'un nouveau programme pour le Sri Lanka et espérons une résolution rapide de son problème de dette. Nous saluons également le lancement de la table ronde mondiale sur la dette souveraine, qui a pour ambition de favoriser une meilleure compréhension commune par les principales parties prenantes de certains principes et notions, et notamment du principe de traitement comparable des créances du secteur privé, et accueillons favorablement sa déclaration en date du 12 avril. La table ronde peut contribuer à remédier aux principaux obstacles au bon déroulement des restructurations de dette souveraine, en complément des travaux du G20, du Club de Paris et des comités de créanciers, y compris au titre du cadre commun. Nous savons pouvoir compter sur le FMI pour continuer d'améliorer la transparence de la dette et de renforcer l'approche contractuelle à l'appui des restructurations de dette souveraine.

9. Nous rappelons le rôle important du FMI dans la réponse aux sollicitations et aux divers besoins des pays membres qui souhaitent obtenir des conseils sur les conséquences macroéconomiques et financières des questions liées au changement climatique et sur les mesures efficaces à prendre à cet égard. Nous nous félicitons de ce que le FMI — conformément à son mandat, lorsque ces enjeux sont jugés d'importance critique sur le plan macroéconomique, et grâce à une collaboration efficace avec les partenaires concernés — s'engage à aider ses pays membres à lutter contre les changements climatiques, à tirer parti des bienfaits de la transformation numérique tout en se protégeant de ses risques, à aider les États fragiles ou touchés par un conflit, et à réduire les inégalités, la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Nous prenons note des travaux d'analyse en cours sur la sécurité énergétique et les tests de résistance climatique, des travaux sur les politiques visant à accroître le financement de l'action climatique par le secteur privé, notamment dans les pays qui bénéficient de financements au titre du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, ainsi que de la revue du programme d'évaluation macroéconomique du changement climatique du FMI. Nous saluons les travaux d'analyse du FMI sur les aspects de politique économique et les incidences macrofinancières des cryptoactifs, et attendons avec intérêt la poursuite d'autres analyses sur les plateformes numériques de paiements internationaux et les conséquences des monnaies numériques sur le système monétaire international. Nous renouvelons notre soutien à la nouvelle stratégie du FMI en matière d'égalité des sexes, qui vise à réduire les disparités entre les sexes dans nos pays membres, conformément aux politiques décidées au niveau national; par ailleurs, nous nous félicitons que le FMI continue d'apporter aux États fragiles ou touchés par un conflit un soutien sur mesure, afin de les aider à répondre à leurs besoins spécifiques, notamment pour ce qui concerne les problèmes macroéconomiques causés par les difficultés qu'ils rencontrent, aussi bien sur le plan humanitaire que de l'insécurité.

10. Nous approuvons les démarches du FMI pour intégrer davantage les activités de développement des capacités sur mesure aux activités de surveillance et de prêt, conformément à son mandat, et pour assurer le bon financement du développement des



capacités. Nous appuyons le maintien des activités de développement des capacités dans les domaines traditionnels, y compris les questions budgétaires et liées à la dette, et nous nous félicitons de l'attention croissante accordée aux États fragiles et touchés par un conflit, ainsi qu'aux autres besoins émergents des pays membres, notamment en ce qui concerne les questions climatiques et numériques. Nous nous félicitons de la revue de la stratégie de développement des capacités, qui doit permettre d'accroître l'impact de ces activités.

11. Nous exhortons le FMI à redoubler d'efforts pour attirer des personnes hautement qualifiées qui apporteront leur concours dans les domaines prioritaires actuels et nouveaux, pour améliorer la diversité et l'inclusion au sein de ses services, en remédiant aux difficultés précises mises en évidence dans le rapport sur la diversité et l'inclusion pour les exercices 2020 et 2021, dont certaines perdurent depuis longtemps. En outre, nous soulignons l'importance pour les pays membres de s'engager dans la voie d'une meilleure répartition des sexes au sein du conseil d'administration.

12. Nous appuyons la mise en œuvre par le FMI de son cadre de gestion des risques, qui doit lui permettre d'ancrer la bonne identification et le bon traitement des risques dans l'exécution de son mandat, et nous attendons avec intérêt un rapport d'avancement qui sera présenté lors des réunions de printemps de 2024. Par ailleurs, nous sommes favorables aux recommandations contenues dans la revue des garanties institutionnelles — notamment aux fins du renforcement du système de règlement des différends internes du FMI —, qui visent à garantir la solidité de la structure de gouvernance du FMI. Nous attendons avec intérêt la revue de la politique de transparence du FMI, destinée à améliorer l'ouverture, la clarté, les processus, l'efficacité et la responsabilité de l'institution.

13. Notre prochaine réunion devrait se tenir à Marrakech en octobre 2023.



Déclaration de la présidente de la quarante-huitième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

le 14 octobre 2023

Présidée par Mme Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre des Affaires économiques et de la Transformation numérique

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la population de l'Afghanistan et du Maroc pour la perte tragique de vies humaines et les dégâts considérables provoqués par les séismes dévastateurs survenus récemment, ainsi qu'au peuple libyen pour les victimes et les dommages causés par les inondations de septembre 2023.

Nous remercions les autorités marocaines d'accueillir les assemblées annuelles de 2023 à Marrakech et de faire preuve d'une hospitalité sans égal.

Nous prenons note avec une profonde préoccupation des souffrances humaines immenses et des conséquences néfastes des guerres et des conflits dans le monde entier.

Pendant la séance plénière du CMFI, la plupart des membres ont reconnu que l'invasion de l'Ukraine par la Russie continuait d'avoir des conséquences humanitaires considérables ainsi qu'un impact néfaste sur l'économie mondiale, et ils l'ont vivement condamnée. Des évaluations de la situation et d'autres points de vue ont été exprimés.

En ce qui concerne la guerre en Ukraine, tout en rappelant les discussions tenues à Bali, nous avons réaffirmé la position de nos pays et les résolutions adoptées au Conseil de sécurité de l'ONU et à l'Assemblée générale de l'ONU (A/RES/ES-11/1 et A/RES/ES-11/6) et souligné que tous les États doivent agir conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies dans sa totalité. Dans l'esprit de cette charte, tous les États doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force pour obtenir une acquisition territoriale contre l'intégrité territoriale et la souveraineté ou l'indépendance politique de tout État. L'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires est inadmissible.

Tout en reconnaissant que le CMFI n'est pas un organe chargé de résoudre des problèmes géopolitiques et sécuritaires, nous observons que ces problèmes peuvent avoir des conséquences notables pour l'économie mondiale.

Nous avons souligné les souffrances humaines et les conséquences négatives supplémentaires de la guerre en Ukraine en termes de sécurité alimentaire et énergétique mondiale, de chaînes d'approvisionnement, de stabilité macrofinancière, d'inflation et de croissance, qui ont compliqué le cadre d'action des pays, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés qui ne sont pas encore remis de la pandémie de COVID-19 et des perturbations économiques qui ont freiné les progrès vers la réalisation des ODD. Des évaluations de la situation et des points de vue différents ont été exprimés.

Nous nous félicitons des efforts de la Turquie et des accords d'Istanbul signés grâce aux bons offices de l'ONU, qui se composent du mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux et de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens (initiative de la mer Noire), et appelons à leur mise en œuvre intégrale, rapide et effective pour assurer la livraison immédiate et sans entrave de céréales, de denrées alimentaires et d'engrais/d'intrants depuis la Fédération de Russie et l'Ukraine. Ceci est nécessaire pour répondre à la demande dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en particulier ceux d'Afrique.



Dans ce contexte, tout en soulignant combien il est important de maintenir la sécurité alimentaire et énergétique, nous avons appelé à la cessation des destructions militaires et d'autres attaques contre les infrastructures importantes. Nous avons en outre exprimé notre profonde préoccupation face aux effets dommageables des conflits sur la sécurité des populations civiles car ils exacerbent les fragilités et vulnérabilités socioéconomiques existantes et entravent toute action humanitaire efficace.

Nous appelons l'ensemble des États à faire respecter les principes du droit international, y compris l'intégrité et la souveraineté territoriales, le droit humanitaire international et le système multilatéral qui protège la paix et la stabilité. Le règlement pacifique des conflits, les efforts visant à résoudre les crises ainsi que la diplomatie et le dialogue, sont essentiels. Nous unissons nos efforts pour faire face aux effets dommageables de la guerre sur l'économie mondiale et accueillons favorablement toutes les initiatives pertinentes et constructives en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine qui respecte l'ensemble des buts et principes de la Charte des Nations Unies afin de favoriser des relations pacifiques et amicales entre les nations dans un esprit de bon voisinage.

L'époque que nous vivons ne doit pas être celle de la guerre.

1. L'économie mondiale a fait preuve de résilience, et les perspectives de croissance en 2023 ont été légèrement revues à la hausse depuis le printemps dernier. La reprise a cependant été inégale, l'activité de nombreux pays restant très inférieure aux niveaux observés avant la pandémie, et les disparités se creusent entre les pays. Les projections de la croissance mondiale à moyen terme restent moroses. L'inflation globale a diminué dans le monde, bien que dans certains pays elle soit encore bien supérieure aux objectifs. L'inflation hors énergie et alimentation s'est révélée plus persistante que prévu. Grâce aux mesures résolues prises au début de 2023 pour maîtriser les turbulences financières, les risques à court terme sont plus équilibrés mais les perspectives risquent toujours de se dégrader. La guerre en Ukraine, les vulnérabilités accrues liées à la dette, le durcissement des conditions financières, l'intensification des chocs climatiques, le creusement des inégalités, le nombre de personnes réfugiées et déplacées, l'insécurité alimentaire et le risque de fragmentation restent préoccupants pour l'économie mondiale et touchent en particulier les pays et les personnes vulnérables.

2. Dans cette conjoncture mondiale, nos priorités sont de réduire durablement l'inflation, de préserver la stabilité financière, d'assurer la viabilité des finances publiques tout en protégeant les plus vulnérables, et de stimuler une croissance inclusive et durable à long terme. Conformément à leurs mandats respectifs, les banques centrales demeurent fermement déterminées à stabiliser les prix et continueront de doser leurs politiques en s'appuyant sur des données et en faisant connaître clairement leurs objectifs pour éviter la propagation de répercussions négatives d'un pays à l'autre. Elles collaborent avec les autorités de surveillance et de régulation pour suivre les risques qui pèsent aussi bien sur les banques que sur les établissements non bancaires. Nous remédierons aux carences en matière de données, de supervision et de régulation dans le secteur bancaire, ainsi que dans le secteur financier non bancaire le cas échéant, et nous nous tenons prêts à déployer des mesures macroprudentielles afin d'atténuer les risques systémiques. Nous reconstituerons les marges de manœuvre budgétaires pour amortir les chocs, notamment en mettant fin progressivement aux aides budgétaires non ciblées, tout en continuant de protéger les plus vulnérables, en dégageant un espace budgétaire pour engager les investissements qui s'imposent et en exposant clairement les plans budgétaires à moyen terme. Nous relancerons des réformes structurelles afin d'accroître le taux d'activité, de stimuler la productivité, de soutenir la croissance potentielle, de favoriser la cohésion sociale et de promouvoir les transitions écologique et numérique en fonction des circonstances propres à chaque pays.



3. Nous reconnaissons que la coopération internationale et le multilatéralisme sont essentiels à la croissance mondiale et à la stabilité du système monétaire international. Nous réaffirmons nos engagements concernant les taux de change, la gouvernance et la lutte contre les déséquilibres mondiaux excessifs, ainsi que notre déclaration sur le système commercial fondé sur des règles, telle que nous l'avons formulée en avril 2021, et insistons sur notre volonté d'éviter le recours aux mesures protectionnistes. Nous travaillerons ensemble pour renforcer le dispositif mondial de sécurité financière au sein duquel le FMI joue un rôle central, et pour remédier aux vulnérabilités mondiales liées à la dette. Nous agissons collectivement, en tant que de besoin, pour faciliter les transitions en cours sur les plans climatique et numérique, en tenant compte des circonstances propres à chaque pays. Nous continuerons à aider les pays vulnérables à répondre à leurs besoins de financement et à remédier aux facteurs de vulnérabilité.

4. Nous saluons le plan d'action mondial de la Directrice générale et la récente déclaration commune du Président de la Banque mondiale et de la Directrice générale du FMI sur le renforcement de la collaboration entre ces deux institutions dans le cadre de leurs mandats respectifs. Nous prenons également note des principes de Marrakech pour la coopération mondiale.

5. Nous soutenons les efforts particuliers du FMI en matière de surveillance pour adapter les conseils qu'il fournit aux pays membres afin de les aider à relever les défis macroéconomiques et financiers, à renforcer leur résilience et à stimuler une croissance inclusive et durable. Nous approuvons le suivi que le FMI assure des interactions entre les politiques conjoncturelles et les vulnérabilités, notamment ses travaux sur le commerce, les externalités, les flux de capitaux et la fragmentation géoéconomique. Nous réaffirmons notre soutien au FMI dans sa volonté d'intégrer à toute son action ses stratégies relatives au climat, à la transition numérique, aux opérations macrofinancières, aux questions de genre et aux pays fragiles ou touchés par un conflit, en mettant l'accent sur les éléments d'importance macroéconomique, conformément à son mandat, tout en mettant à profit des collaborations avec d'autres parties. Nous soutenons les travaux sur les difficultés particulières que rencontrent les petits pays en développement.

6. Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous saluons le cinquième rapport d'activité présenté au conseil des gouverneurs, qui couvre des questions relatives à l'adéquation et la composition des ressources du FMI et au réaligement des quotes-parts. Forts de ces considérations constructives, nous réaffirmons notre engagement à achever la 16^e révision générale des quotes-parts d'ici au 15 décembre 2023. À cet effet, nous sommes favorables à une augmentation significative des quotes-parts qui, au minimum, maintient l'enveloppe actuelle des ressources du FMI, mesure fondamentale pour renforcer le fait que le FMI est une institution fondée sur un système de quotes-parts, alors que les accords d'emprunt bilatéraux arrivent à expiration. Nous appelons le conseil d'administration à s'employer à soumettre rapidement une proposition au conseil des gouverneurs et à donner la priorité à une mise en œuvre en temps voulu grâce à une prompte approbation de l'augmentation des quotes-parts en suivant les procédures nationales. Afin de maintenir l'enveloppe actuelle des ressources du FMI jusqu'à ce que l'augmentation des quotes-parts prenne effet, nous engageons le conseil d'administration à proposer des modalités transitoires, en cas de besoin. Nous reconnaissons qu'il est urgent et important de réaligner les quotes-parts de façon à mieux tenir compte de la position relative des pays membres dans l'économie mondiale, tout en protégeant les quotes-parts des pays membres les plus pauvres. Nous invitons donc le conseil d'administration à œuvrer pour élaborer, d'ici à juin 2025, des approches possibles qui guideront de nouveaux réalignements, y compris à l'aide d'une nouvelle formule de calcul, dans le cadre de la 17^e révision générale des quotes-parts.



7. Nous soutenons le FMI dans le rôle essentiel et mobilisateur qu'il joue dans la fourniture d'assistance financière, y compris celle accordée à titre de précaution, afin d'aider les pays membres à répondre à leurs besoins de financement de la balance des paiements. Nous nous félicitons des améliorations apportées récemment aux facilités de précaution du FMI, qui renforcent le signal qu'elles donnent, ainsi que leur agilité et leur capacité à faire face aux risques extérieurs. Au terme de la 16^e révision générale des quotes-parts, nous appelons le FMI à revoir les limites d'accès au compte des ressources générales. Nous envisagerons une révision des règles relatives aux commissions additionnelles. Nous nous félicitons du comblement des déficits de financement de la première phase pour les ressources de bonification et de prêt du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et nous encourageons de nouvelles contributions à grande échelle. Nous attendons avec intérêt la revue intermédiaire des limites d'accès au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Nous attendons également avec intérêt, après cette revue, l'examen complet des facilités et du financement du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, l'objectif étant d'aider les pays à faible revenu à répondre à leurs besoins de financement de la balance des paiements et de placer ce fonds sur de meilleures bases en explorant toutes les options, y compris l'utilisation des ressources intérieures et les réformes des politiques de prêt. Nous nous félicitons d'avance de la revue intermédiaire du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, qui tirera les leçons des programmes au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité, et de la mise en service du volet « préparation aux pandémies » du fonds fiduciaire, après quoi nous envisagerons une augmentation des contributions volontaires en droits de tirage spéciaux ou équivalents. Nous attendons avec intérêt l'examen de la conditionnalité en vue d'aider efficacement les pays à trouver une solution tenable aux déséquilibres extérieurs.

8. Nous soutenons le travail du FMI visant à aider les pays à remédier durablement aux vulnérabilités liées à leur dette. Nous soutenons les efforts que le FMI mène avec la Banque mondiale pour renforcer et accélérer la mise en œuvre du cadre commun du G20 pour les traitements de la dette. Nous nous félicitons de l'accord conclu sur la Zambie. Compte tenu de l'élan en faveur du raccourcissement des délais et de la simplification des processus, nous appelons à achever le traitement de la dette du Ghana et à progresser dans le traitement de la dette de l'Éthiopie dans le cadre d'un programme appuyé par le FMI. Nous appelons à conclure le traitement de la dette du Malawi. Nous appelons également de nos vœux une meilleure coordination des créanciers pour la restructuration de la dette des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire en dehors du cadre commun. Nous saluons les progrès réalisés dans le traitement de la dette du Sri Lanka et du Suriname et attendons avec intérêt l'achèvement de ces travaux. Nous saluons le travail accompli à la table ronde mondiale sur la dette souveraine, qui pourrait étayer les discussions au sein du G20 et du Club de Paris et encourager une meilleure compréhension commune des concepts et principes clés qui favoriseraient une restructuration efficace de la dette. Nous cautionnons les initiatives visant à améliorer la transparence de la dette publique. Nous avons hâte de discuter des options de réforme de la politique en matière de dette afin de promouvoir la capacité du FMI à soutenir les pays qui entreprennent une restructuration de leur dette, et attendons avec intérêt la revue prochaine du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu élaboré par la Banque mondiale et le FMI.

9. Nous appuyons les efforts que le FMI continue de déployer pour intégrer le développement des capacités à ses activités de surveillance et de prêt, ainsi que pour assurer le bon financement du développement des capacités. Nous demandons au FMI de soutenir, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions internationales compétentes, les efforts visant à améliorer la mobilisation des ressources intérieures dans les pays émergents et les pays en développement. À cet égard, nous saluons les travaux en cours qui pourraient aboutir au lancement d'un nouveau fonds du FMI pour le développement des capacités, dans le cadre d'une initiative mondiale portant sur les finances publiques. Nous attendons avec intérêt la fin de l'examen de la stratégie du FMI en matière de développement des capacités.



10. Nous appelons à la création d'un 25^e siège au conseil d'administration du FMI, qui serait attribué à l'Afrique subsaharienne afin d'améliorer la participation et la représentation de cette région et l'équilibre général de la représentation régionale au conseil d'administration. Nous soulignons l'importance pour les pays membres de prendre les dispositions nécessaires pour accroître effectivement la mixité au sein du conseil d'administration, notamment en élaborant des objectifs volontaires à moyen terme. Nous exhortons le FMI à intensifier ses efforts pour attirer les compétences nécessaires dans les domaines prioritaires actuels et nouveaux, tout en favorisant la diversité et l'inclusion au sein du personnel, et en remédiant aux problèmes mis en évidence dans le rapport 2020-2021 sur la diversité et l'inclusion, dont certains existent depuis longtemps.

11. Notre prochaine réunion devrait se tenir en avril 2024.



Section C : Participation du Canada aux opérations de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Exigences en matière de rapports

Créée en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) favorise la transition vers des économies démocratiques et axées sur le marché et encourage les initiatives privées et entrepreneuriales en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. La BERD reconnaît qu'une économie de marché prospère se doit d'être inclusive, compétitive, respectueuse de l'environnement, intégrée, résiliente et bien gouvernée. En 2023, la BERD a réalisé 13,1 milliards d'euros d'investissements – son niveau d'investissement le plus élevé à ce jour – et soutenu ainsi 464 projets dans 35 économies. Le Canada est membre de la BERD depuis sa création et est le 8^e actionnaire en importance de la banque.

Après avoir été la première institution financière internationale à approuver un ensemble complet de mesures pour répondre à la guerre en Ukraine et après avoir fourni un financement de 1,7 milliard d'euros à l'Ukraine en 2022, la BERD a continué à jouer un rôle prépondérant en soutenant l'Ukraine en 2023, fournissant 2,1 milliards d'euros supplémentaires, dépassant ainsi son objectif de 3 milliards d'euros d'ici la fin de 2023. De plus, les gouverneurs de la BERD ont approuvé une augmentation du capital d'apport de 4 milliards d'euros pour permettre à la BERD d'apporter un soutien continu en Ukraine et d'appuyer les efforts de reconstruction lorsque les conditions le permettront. Le soutien de la BERD à l'Ukraine s'est articulé autour de la sécurité énergétique, des services municipaux et des moyens de subsistance des personnes déplacées, du financement du commerce et de la fourniture de liquidités aux petites et moyennes entreprises. En 2023, les gouverneurs de la BERD ont également approuvé l'expansion limitée et progressive de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak. Des travaux sont en cours pour opérationnaliser cette expansion.

La *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Loi sur la BERD)* est entrée en vigueur en 1991 et constitue le cadre juridique à la participation du Canada à la BERD. Membre fondateur et huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de la BERD et surveille les activités financières de cette dernière. Il le fait principalement grâce à ses sièges au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Comme le prévoit l'article 7 de la Loi sur la BERD, le ministre des Finances est tenu de déposer au Parlement un rapport d'activité annuel contenant un résumé général de toutes les opérations effectuées sous le régime de la loi, y compris les éléments concernant le développement durable et les droits de la personne. La présente section répond à ces exigences en matière de rapport.

Pour en savoir plus, consulter la Loi sur la BERD sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement](#).

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Au 31 décembre 2023, la BERD comptait 73 actionnaires, soit 71 pays, en plus de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement. La BERD est active dans 36 pays



de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie centrale et de la région de la Méditerranée méridionale et orientale. Lors de l'assemblée annuelle de 2023, les gouverneurs ont approuvé l'apport de changements à l'Article portant création de la Banque afin de permettre l'expansion limitée et progressive des activités de la Banque en Afrique subsaharienne et en Irak au cours des prochaines années, ce qui permettra à un certain nombre de pays de la région de présenter une demande pour devenir actionnaires et pays d'opérations de la BERD.

Le capital social de la BERD est fourni par les pays membres, qui ont un droit de vote proportionnel. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants respectifs au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration. Le Canada est le huitième actionnaire en importance de la BERD, ses parts représentant 3,4 %. À la fin de l'année civile 2023, cela représentait 1,02 milliard d'euros du capital de l'institution (213 millions d'euros de capital d'apport, le reste étant du capital sujet à appel¹⁵). La part du Canada de l'augmentation approuvée de 4 milliards d'euros en capital d'apport pour soutenir l'Ukraine (soit 137,15 millions d'euros) prend effet le 31 décembre 2024, et les paiements seront effectués sur cinq ans à compter de 2025.

Tableau 1 : Souscriptions du Canada au capital de la BERD, 2022, au 31 décembre 2023 (en millions d'euros)

Description	Total
Remarque : Données tirées du rapport financier de 2022 de la BERD.	
Souscriptions au capital et contributions	1 020,49
Montant versé au titre des souscriptions et contributions	212,85
Montant non versé au titre des souscriptions et contributions, mais tributaire des besoins futurs en capital	807,64
Part des souscriptions ou des contributions (%)	3,43
Part des voix (%)	3,43

Des renseignements sur l'exercice 2023 de la BERD (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023) sont fournis dans son [examen annuel](#) (en anglais) et dans son [rapport financier](#) (en anglais). De l'information supplémentaire sur le rendement de la BERD se trouve dans le [rapport sur la durabilité](#) (en anglais) et le [rapport de transition](#) (en anglais). La Banque diffuse une quantité considérable d'information sur ses diverses activités. Les publications de la Banque comprennent des guides d'information (comme le Guide des financements de la BERD), des rapports d'évaluation, des rapports spéciaux, des stratégies des pays et divers feuillets de documentation. D'autres renseignements se trouvent sur le [site Web de la Banque](#).

¹⁵ Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés de capitaux internationaux afin de financer leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement du Canada et il figure dans les Comptes publics.



Les demandes de renseignements sur la BERD peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

À l'attention de : Fonction de l'accès à l'information
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
5, rue Bank, Londres
E14 4BG, Royaume-Uni

Elles peuvent également être acheminées par courriel à l'adresse accessinfo@ebrd.com, ou au moyen du [formulaire de demande d'information](#) de la Banque (en anglais).

Le Canada au Conseil des gouverneurs

La plus haute autorité de la BERD est le Conseil des gouverneurs. Le Conseil se réunit chaque année et approuve l'examen annuel de la BERD, l'allocation nette des revenus et les états financiers, le rapport de l'auditeur indépendant, l'élection du président et du vice-président pour la prochaine assemblée annuelle, ainsi que d'autres points nécessitant l'approbation des gouverneurs.

Chacun des 71 actionnaires est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. Au cours de la période visée par le présent rapport, la gouverneure du Canada était l'ancienne vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. M. David Morrison, sous-ministre délégué des Affaires étrangères, est le gouverneur suppléant pour le Canada.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil des gouverneurs, consulter la page Web du [Conseil des gouverneurs de la BERD](#) (en anglais).

Le Canada au Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la BERD est responsable des activités générales de la Banque. Il comprend 23 membres, chacun représentant un pays membre ou un groupe de pays membres. Le conseil d'administration aide à fixer l'orientation stratégique et financière de la Banque, en consultation avec sa direction. Depuis septembre 2023, le Canada est représenté au conseil d'administration de la BERD par Glenn Purves, en remplacement de Sarah Fountain Smith, qui a représenté le Canada de novembre 2020 à août 2023. L'administrateur du Canada au sein du conseil d'administration de la BERD représente également le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du conseil d'administration, veuillez visiter le [site Web de la BERD](#) (en anglais). Le bureau de l'administrateur représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie peut être joint par courriel à l'adresse canadaoffice@ebrd.com.

Le Canada aux comités du Conseil

Le conseil d'administration a créé quatre comités chargés de superviser les activités de la Banque. Il s'agit du Comité de direction du Conseil, du Comité d'audit, du Comité du budget et des affaires administratives et du Comité des politiques financières et opérationnelles. Cette division des tâches est conforme aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et fournit un système adéquat de contrôles, d'équilibre et d'incitations. En outre, cette structure garantit une discussion plus efficace au conseil d'administration, une fois que les initiatives sont prêtes à être approuvées.

Le Comité de direction du Conseil est chargé de coordonner les programmes de travail des comités afin d'éviter les chevauchements et d'assurer l'achèvement des travaux en temps opportun. Outre certaines fonctions administratives, le président du Comité est le principal agent de liaison entre le Conseil et la direction. En 2023, le groupe a été présidé par



l'administrateur représentant la République tchèque, la Hongrie, la République slovaque, la Croatie et la Géorgie.

L'objectif principal du Comité d'audit est de s'assurer que l'information financière est communiquée par la Banque de manière complète, exacte et pertinente, et en temps opportun. Le Comité supervise l'intégrité des états financiers de la Banque et s'assure que ses conventions comptables et ses principes de communication de l'information sont conformes aux exigences énoncées dans le Système international d'information financière. Il examine également le système de contrôle interne de la BERD et sa mise en œuvre, ainsi que les fonctions des équipes d'audit interne, d'évaluation, de conformité et de gestion des risques. En 2023, le Comité a été présidé par l'administrateur représentant la Banque européenne d'investissement (de janvier à août) et l'administrateur représentant la Suisse, l'Ukraine, le Liechtenstein, le Turkménistan, la Serbie et le Monténégro (de septembre à décembre).

Le Comité du budget et des affaires administratives est chargé de veiller à ce que les ressources budgétaires, humaines et administratives de la Banque soient alignées sur ses priorités stratégiques. À cette fin, le Comité examine le cadre de ressources à moyen terme, les budgets annuels et le plan d'activités. Il supervise également les politiques de la Banque en matière de ressources humaines, le Fonds spécial des actionnaires et les utilisations du financement accordé par les donateurs. En 2023, le Comité a été présidé par l'administrateur représentant l'Allemagne.

Le Comité des politiques financières et opérationnelles supervise les politiques financières et opérationnelles de la Banque, y compris le plan d'emprunt annuel et la politique sur les liquidités préparés par le Département du Trésor. Le Comité joue un rôle clé dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre stratégique de gestion du capital de la Banque; la cohérence et la coordination des politiques; les discussions sur des projets associés au système d'alerte rapide; et les préparatifs de fond de l'Assemblée annuelle de la BERD. Depuis 2007, le Comité est également chargé de superviser le processus de répartition du revenu net. Enfin, il est responsable de la politique environnementale et sociale de la Banque et des stratégies sectorielles de la BERD. En 2023, ce comité a été présidé par l'administrateur représentant le Royaume-Uni.

Avantages de l'adhésion à la BERD

L'adhésion du Canada à la BERD et sa participation active aux discussions sur les questions stratégiques et opérationnelles constituent un moyen important d'aider à influencer le développement économique et social dans les pays où la BERD intervient. Le Canada appuie vigoureusement l'objectif primordial qui consiste à développer un secteur privé fort en mobilisant du financement pour des projets à fort impact sur la transition et en fournissant des conseils et une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements. La Banque fournit au Canada un moyen de contribuer au développement dans les pays en transition qui ne font pas partie des programmes bilatéraux d'aide au développement du Canada. Cette année, le Canada a travaillé en étroite collaboration avec la BERD pour finaliser les modalités de l'augmentation du capital d'apport de 4 milliards d'euros afin de fournir un soutien continu à l'Ukraine, ce qui comprend les efforts de reconstruction. En tant que principal investisseur institutionnel de l'Ukraine, la BERD aura un rôle important à jouer dans le soutien de la reconstruction de l'Ukraine, lorsque les conditions dans le pays le permettront.

Enfin, l'engagement du Canada contribue à sensibiliser les entreprises canadiennes aux possibilités offertes par la BERD. Les entreprises canadiennes peuvent profiter de financement pour des projets entrepris dans les pays où la Banque poursuit des opérations. La Banque compte souvent sur le secteur privé pour acquérir des biens et des services nécessaires à la mise en œuvre de projets de transition. Afin d'accroître la participation des



sociétés canadiennes, le bureau de l'administratrice travaille assidûment avec la direction de la Banque pour sensibiliser davantage les entreprises canadiennes aux occasions d'affaires qui se présentent à la BERD. Les institutions financières canadiennes jouent également un rôle actif dans la gestion des émissions d'obligations internationales de la BERD. De plus, les Canadiens sont bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2023, 28 Canadiens étaient membres du personnel de la BERD, ce qui représente 0,86 % du total des postes.

